

De nouvelles
formations
et plus de
numérique

Attaf mène
des rencontres
tous azimuts

PEINE DE MORT CONTRE LES AUTEURS D'INCENDIES VOLONTAIRES
ET ENLÈVEMENTS D'ENFANTS

La révision du Code pénal mise en branle

Le ministre de la Justice a présenté, hier, devant la Commission spécialisée de l'APN, deux projets de loi. L'un portant révision du Code pénal et l'autre a trait à l'approbation d'une ordonnance portant Code de justice militaire.

LIRE EN PAGE 3

LA PROTECTION CIVILE SALUE LES MESURES PRÉSIDENTIELLES
À SON ÉGARD :

« C'est une avancée
importante pour nous »

LIRE EN PAGE 2

VISITE DE MOHAMED ARKAB
AU NIGER

Le TSGP
sur la table

P 5

FABRICATION DE FOURNITURES
SCOLAIRES

L'Algérie
érige un pôle
industriel

P 5

PRISONNIER SAHRAOUI SOUMIS
À L'ISOLEMENT

Mohamed
Bourial en grève
de la faim

P 6

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME KAID AHMED - TIARET,
CET APRÈS-MIDI À 16H30

Sariet
el Mesk, seul
au monde

P 21

Ph: DR



« Les fruits pourris finissent par tomber tout seuls. » Le Maroc apprend le sens de ce dicton à ses dépens. Les résultats de sa politique étrangère, marquée notamment par la poursuite de l'occupation du Sahara occidental, les alliances contre nature concoctées avec des forces extérieures à la région et l'attitude belliqueuse à l'égard du voisin de l'Est, commencent à lui revenir en pleine figure. Tous les indicateurs de la carte géopolitique et des rapports de forces en Afrique du Nord et dans la région sahélo-saharienne donnent le Maroc comme candidat favori à l'isolement géopolitique. Face aux vents contraires, et contrairement à Tariq ibn Ziyad, le légendaire guerrier berbère et chef musulman qui a conquis l'Espagne sous le cri de combat encourageant ses troupes : « La mer est derrière vous et l'ennemi est devant vous, il n'y a aucune fuite possible », le Makhzen est mal parti pour être en droit ou en capacité de s'emparer des enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla, objet des convoitises marocaines. Étant déjà peu gâté par la géographie, le Maroc a vu son cas

Rabat face au spectre de l'isolement

aggravé par la situation et les évolutions géopolitiques en cours. Bordé par la mer Méditerranée et les territoires ibériques au nord, le Maroc est, malheureusement pour lui, en mauvais termes avec l'Espagne. À cause de la crise migratoire de Ceuta et des positions diplomatiques espagnoles contraires aux siennes et à celles de ses alliés sionistes et émiratis, le Maroc perd le nord. Au Sud, il est explicitement établi que le Makhzen a des soucis avec la légalité et le droit international à cause de son occupation du Sahara occidental. À l'ouest, l'allié américain semble préoccupé par des problèmes

bien plus compliqués comme les tensions avec l'Europe et la Chine ou encore le conflit explosif au Moyen-Orient. Quant à la récente réunion tenue à New York entre Israël et le Maroc – pour une histoire d'élever leurs représentations diplomatiques au statut d'ambassades – sous l'égide de l'Oncle Sam, l'impact recherché à travers ce spectacle a mal tourné. Et pour cause, après les accords d'Abraham, le Maroc ne pouvait plus se permettre de faire machine arrière. D'où ce que vient de révéler notre diplomate Amar Belani, à propos des dernières manœuvres maroco-émiraties dans la région. En effet, depuis quelques jours, Rabat et Abou Dabi multiplient les initiatives à l'égard de la Mauritanie, un pays qu'ils tentent « d'attirer dans l'orbite des Accords d'Abraham ». L'objectif étant de chercher une échappatoire un peu vers le sud, surtout que l'initiative Atlantique qui promet l'illusion d'un accès aux pays de la région sur l'océan est mort-née. À l'est, les ponts étant coupés et les frontières étant fermées, le Makhzen bute, en plus, sur la reconquête diplomatique de l'Algérie dans la région. C'est pourquoi, le Maroc est sous le coup d'un isolement géopolitique imminent.

Farid Guellil

L'ÉDITO

LA PROTECTION CIVILE REMERCIE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES DÉCISIONS QU'IL A PRISES À SON ÉGARD :

« C'est une avancée importante pour nous »

Le lieutenant-colonel Nacim Bernaoui, sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), a affirmé que la révision du statut particulier des personnels de ce corps constitué, comme décidée par le président Abdelmadjid Tebboune en Conseil des ministres, constitue une avancée importante pour accompagner l'évolution des missions et des risques auxquels ce corps est confronté.



dents, catastrophes naturelles, inondations, séismes, feux de forêt, opérations de sauvetage complexes et interventions techniques spécialisées », a-t-il expliqué.

LA RÉVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE ET LES SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

La révision annoncée ne porte pas uniquement sur le statut particulier. Le régime indemnitaire des personnels figure également parmi les points examinés, avec la volonté de mieux prendre en considération les contraintes et les spécificités liées à l'exercice de ce métier. « La révision du régime indemnitaire doit également tenir compte des spécificités de ce métier, notamment la disponibilité permanente, l'exposition aux risques professionnels et les conditions parfois difficiles dans lesquelles les personnels accomplissent leurs missions », ajoute l'offi-

cier supérieur de la Protection civile. Cette évolution est également perçue comme un moyen de reconnaître l'engagement quotidien des agents et de valoriser leur expérience et leurs compétences. « Elle constitue ainsi un moyen de valoriser les personnels et les compétences », ajoute-t-il. Au-delà des aspects statutaires et indemnitaires, le renforcement des ressources humaines et des moyens matériels constitue un autre volet important des orientations annoncées lors du Conseil des ministres. Pour le sous-directeur à la DGPC, cet effort doit être pensé de manière globale et ne pas se limiter à l'augmentation des effectifs ou à l'acquisition de nouveaux équipements. « Il ne s'agit pas seulement d'augmenter les effectifs ou d'acquérir de nouveaux équipements, mais de renforcer la capacité opérationnelle dans son ensemble : forma-

tion, spécialisation, maintenance, disponibilité et coordination », souligne-t-il.

DEVENIR CAPABLE D'ANTICIPER LES RISQUES

Cette approche vise, selon Bernaoui, à consolider l'ensemble de la chaîne d'intervention, depuis la préparation et la formation des équipes jusqu'à leur engagement sur le terrain, en passant par la disponibilité des équipements et la coordination entre les différents intervenants. « L'objectif est de disposer d'une Protection civile toujours plus proche du citoyen, capable d'anticiper les risques, d'intervenir rapidement et efficacement, et de contribuer à réduire les pertes humaines et matérielles », conclut le lieutenant-colonel Nacim Bernaoui. Pour rappel, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a décidé lors du Conseil des ministres dimanche des mesures pour le personnel de ce secteur, à savoir, la révision du statut particulier des personnels de la Protection civile et de leur régime indemnitaire, le renforcement en structures, en moyens matériels et en ressources humaines, ainsi que la reconsidération de l'échelle des grades pour l'aligner sur la spécialisation du corps et sur la classification des tâches du personnel administratif et de terrain.

Sarah O.

SAYOUD INSTRUIT LE NOUVEAU SG DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Accélérer les programmes de développement

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a installé, hier, Youcef Romane dans ses fonctions de nouveau secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, l'appelant à davantage d'efficacité, de coordination et de célérité dans l'exécution des programmes de développement. Dans son intervention, Saïd Sayoud a souligné que cette nomination ne constitue pas uniquement l'installation d'un nouveau responsable à la tête du secrétariat général, mais représente également une occasion de valoriser les compétences nationales ayant acquis une expérience dans les différents niveaux de responsabilité. Le ministre a mis en avant le parcours professionnel de Youcef Romane, qui a exercé plusieurs responsabilités, notamment au sein de la Direction générale des collectivités locales. Cette expérience, a-t-il relevé, lui a permis d'être directement au contact des préoccupations des collectivités et des défis liés à la gestion locale. Sayoud a particulièrement insisté sur le rôle de la Direction générale des collectivités locales, qu'il a qualifiée d'un des piliers essentiels du secteur. Elle constitue, selon lui, un instrument central dans la mise en œuvre de la politique nationale en matière de collectivités locales et de développement local. Il a souligné son rôle dans la promotion de la gouvernance locale et la réalisation d'un développement équilibré et durable à travers les différentes régions du pays. S'agissant du

SG, le ministre a insisté sur son rôle dans la coordination entre les différentes structures de l'administration centrale et les services déconcentrés. Il a également mis l'accent sur le suivi de l'application des orientations et des décisions, afin d'assurer le bon fonctionnement du service public. Dans ce cadre, il a appelé le nouveau S.G. à renforcer la concertation et la coordination entre les différentes structures du ministère et à consolider une culture du travail collectif. Il a surtout fixé plusieurs priorités au nouveau commis de l'Etat : améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation, surmonter les difficultés rencontrées, accélérer la mise en œuvre des programmes et relever le niveau de performance administrative et institutionnelle. Sayoud a estimé que l'expérience de Romane et sa connais-

sance des spécificités du secteur constituaient des atouts pour assumer cette nouvelle responsabilité et contribuer à l'amélioration du rendement du ministère.

CONTINUITÉ ET RECONNAISSANCE

À cette occasion, il a renouvelé ses félicitations au nouveau secrétaire général, lui assurant son soutien et sa disponibilité à réunir les conditions nécessaires à l'exercice de ses nouvelles fonctions, dans un esprit de coopération et de complémentarité avec l'ensemble des cadres et responsables du ministère. Il a également adressé ses remerciements à Bouama Belmekhfi, pour les efforts accomplis durant la période où il avait assuré l'intérim du secrétariat général.

S. O.

DIPLOMATIE

Selma Bakhta Mansouri nommée ambassadrice d'Algérie en Côte d'Ivoire

Un décret présidentiel publié dans le dernier numéro du Journal officiel, n°67, met fin aux fonctions de Selma Bakhta Mansouri en qualité de secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, en vue de son affectation à de nouvelles fonctions. Signé le 13 septembre 2026, le décret présidentiel porte officiellement cessation des fonctions de Selma Bakhta Mansouri en tant que membre du gouvernement. Dans un autre décret présidentiel, également daté du 13 septembre 2026, Selma Bakhta Mansouri a été nommée ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Abidjan. Cette nomination intervient ainsi dans le cadre d'une nouvelle mission diplomatique confiée à l'ancienne secrétaire d'État, désormais appelée à représenter l'Algérie auprès des autorités ivoiriennes.

S. O.

JUSTICE Lotfi Boudjemâa en visite de travail à Oran

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, au cours de laquelle il supervisera la mise en service de plusieurs infrastructures judiciaires. Le ministre procédera notamment à l'inauguration du tribunal de Gdyl, puis du tribunal de Bir El-Djir, ainsi que de la cour administrative d'appel d'Oran. À cette occasion, Lotfi Boudjemâa inspectera également les travaux de réalisation d'un établissement pénitentiaire à Oran et du projet de construction de la Maison de l'avocat. Le programme de la visite prévoit par ailleurs un déplacement au tribunal d'Oran, où le ministre s'enquerra du fonctionnement de l'activité judiciaire au niveau de cette juridiction et des tribunaux qui lui sont rattachés. Il aura également des échanges avec les magistrats, les fonctionnaires, les auxiliaires de justice et les agents du secteur, afin de prendre connaissance de leurs préoccupations et des conditions dans lesquelles ils exercent leurs missions.

S. O.

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UIPA L'Algérie plaide pour l'inscription de la lutte contre la drogue

La délégation parlementaire algérienne participant aux travaux de la 43e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), tenue au Caire, a proposé d'intégrer la lutte contre les drogues et les substances psychotropes au projet de point d'urgence que le groupe arabe devrait soumettre lors de la prochaine Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), a indiqué hier, un communiqué du Conseil de la nation. Représentant le Parlement algérien et membre du Comité exécutif de l'UIPA, le président de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, Djelloul Harrouchi, a appelé à renforcer la mobilisation parlementaire internationale face à ce phénomène. Il a notamment souligné la nécessité de contribuer à la lutte contre le « terrorisme lié à la drogue », à travers le renforcement de la coopération parlementaire internationale et la mobilisation des mécanismes législatifs et de contrôle afin de lutter contre cette criminalité transfrontalière. Les membres du Comité exécutif ont, par ailleurs, examiné plusieurs questions figurant à l'ordre du jour, notamment celles contenues dans les rapports des commissions diplomatique et financière intérimaires. Les discussions ont également porté sur une proposition visant à modifier le mécanisme de vote relatif aux points d'urgence lors des Assemblées de l'UIP. Les travaux ont en outre abordé une proposition destinée à renforcer la coopération parlementaire entre les États membres de l'Organisation de la coopération islamique, ainsi que la demande du Conseil de l'Assemblée parlementaire de l'Union des États membres de la Communauté des États indépendants concernant l'octroi à l'Union interparlementaire arabe du statut d'observateur auprès de cette instance. La délégation parlementaire algérienne est composée de Djelloul Harrouchi, président de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation et membre du Comité exécutif de l'UIPA, ainsi que du député de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Azizi.

M. Seghilani

PEINE DE MORT CONTRE LES AUTEURS D'INCENDIES VOLONTAIRES ET ENLÈVEMENTS D'ENFANTS

La révision du Code pénal mise en branle

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a présenté, hier lundi, devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale, deux projets de loi, le premier modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, portant Code pénal, et le deuxième portant approbation de l'ordonnance n° 26-01 du 27 juillet 2026 portant Code de justice militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.



PHS : DR

Pour rappel, la commission parlementaire a tenu, dans la soirée du dimanche 20 septembre 2026, une réunion préparatoire avant l'examen de ces deux projets de loi, indique un communiqué de l'APN. Concernant le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance portant Code pénal, le président de la commission a indiqué que « le projet ne considère pas les incendies, dans certaines de leurs formes les plus graves, comme de simples actes de sabotage visant des biens publics ou privés, mais comme des actes dont les conséquences peuvent s'étendre à la sécurité et à l'ordre publics, à la stabilité de la société, à l'unité nationale, ainsi qu'au fonctionnement des institutions et à l'économie nationale ». Le communiqué « le projet propose un durcissement des peines dans certains cas, notamment l'instauration de la peine de mort pour toute personne qui met délibérément le feu aux forêts, maquis, champs, arbres et bois,

conformément aux cas prévus par le projet ». Le second projet à trait à l'instauration de la peine de mort pour les auteurs d'enlèvement d'enfants et contre tout auteur de sévices sexuelles ou autres ou sévices corporelles contre des enfants mineurs.

Il faut rappeler dans ce cadre, le contexte dans lequel ont été élaborés ces projets de loi, annoncés par le président de la République le 30 août dernier au terme d'un conseil des ministres tenu au lendemain des incendies criminels, meurtriers, qui avaient ravagé une partie de la Kabylie, dévasté la wilaya de Jijel et causé beaucoup de dégâts humains et matériels dans plusieurs régions de l'Est du pays.

La vague d'indignation qui avait suivi ces événements douloureux causés, d'origine criminelle selon des communiqués des services de sécurité ont poussé les pouvoirs publics à envisager une réponse adaptée à la gravité des faits. Il y a lieu de rappeler également qu'ils sont une réponse à une revendication de la population qui a réclamé la restauration de la peine de mort (non exécutée conformément à un moratoire en cours depuis 1993), contre les auteurs d'actes de haute trahison comme les incendies volon-

taires ou contre les auteurs de rapt et de violences contre des enfants mineurs.

PROCÉDURE PARLEMENTAIRE « URGENTE »

À ce titre, le ministère de la Justice a défendu le projet de loi modifiant et complétant le Code pénal, actuellement soumis au Parlement selon la « procédure urgente », justifiant cette démarche, qui fait l'objet d'opposition de la part d'activistes des droits de l'Homme en Algérie et à l'étranger, par la nécessité de faire face à ce qu'il a qualifié de « criminalité grave », notamment les incendies criminels et les enlèvements d'enfants, ainsi que de renforcer la dissuasion et de protéger les personnes, les biens et les richesses nationales.

C'est en somme une réponse adaptée à la gravité des faits reprochés aux incendiaires et aux auteurs d'enlèvements et de violence contre les enfants. Dans l'exposé des motifs du projet, M. Boudjemaa a souligné que la gravité des incendies criminels « ne se limite pas au fait qu'ils constituent une destruction des biens et des fonds publics et privés », mais qu'ils portent désormais, a-t-il estimé atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, à la stabilité de la société et à l'économie nationale,

ainsi qu'au couvert végétal, à l'équilibre écologique et aux richesses forestières, animales et agricoles.

Il a indiqué à ce propos que « les investigations et enquêtes judiciaires et sécuritaires menées au cours des dernières années » ont fait apparaître une évolution dans les modes d'action des auteurs incendiaires criminels, notamment ceux touchant les forêts, faisant état de l'exploitation des conditions climatiques et du recours à des moyens sophistiqués pour causer de graves dommages et déstabiliser la situation sociale et sécuritaire. Il a ajouté que le fait de cibler les composantes environnementales et économiques du pays en provoquant volontairement des incendies, lorsqu'il est commis sur instigation étrangère, constitue, selon l'exposé des motifs, « une forme manifeste de crimes de trahison et d'atteinte à l'intégrité du territoire national ». Selon plusieurs communiqués des services de sécurité, des individus arrêtés à l'occasion des enquêtes criminelles entamées après les incendies criminels, ont reconnu des liens avec des organisations terroristes étrangères et avec des ennemis du pays.

Concernant la protection des

enfants, le ministère a relevé que la gravité des crimes d'enlèvement, de torture, d'agression sexuelle et de sévices infligés aux enfants justifie le durcissement des peines, estimant que cela contribuerait à renforcer la dissuasion, à protéger les enfants et à consolider le cadre juridique qui leur est consacré. De plus, le projet constitue une réponse à une revendication exprimées par la société qui n'a cessé de réclamer une réponse ferme et surtout dissuasive pour protéger les enfants des prédateurs et des criminels.

En vertu de la modification de l'article 291, « le projet prévoit la peine de mort pour toute personne qui enlève un enfant, par quelque moyen que ce soit, et/ou le torture et/ou commet une agression sexuelle à son encontre et/ou lui inflige des sévices », sans que le condamné puisse bénéficier des circonstances atténuantes. Selon le nouvel article 395 bis, « est puni de la peine de mort quiconque met volontairement le feu à des forêts ou à une « maquis » (broussailles), à des champs cultivés ou non cultivés, à des arbres ou à des coupes d'arbres, ou à des bois disposés en tas ou sous forme de dépôts situés à l'intérieur des forêts ». La modification de l'article 396 propose également de porter la peine à « 10 à 20 ans d'emprisonnement » dans les cas où une personne met volontairement le feu à des entrepôts, ateliers ou autres bâtiments, ou à des récoltes sur pied, de la paille, des herbes ou des récoltes disposées en tas ou en bottes, lorsque ceux-ci n'appartiennent pas à l'auteur des faits. « La peine de mort est également prononcée, conformément au nouvel article 396 bis 1 », dans les cas où une personne met volontairement le feu à des biens publics ou privés, lorsque l'acte est commis sur instigation ou au profit d'un État étranger ou d'une partie étrangère, ou dans le cadre de crimes de trahison et de renseignement au profit d'une puissance étrangère, ou par un groupe criminel organisé, ou lorsque les faits portent atteinte à la sécurité et à l'ordre nationaux, à l'unité nationale, à la stabilité des institutions, à l'économie nationale, à l'environnement ainsi qu'aux richesses forestières, végétales, animales et agricoles. En vertu de la modification de l'article 399, « l'auteur d'un incendie volontaire est puni de la peine de mort lorsque celui-ci entraîne la mort d'une ou de plusieurs personnes », dans les cas prévus aux articles 395, 396, 396 bis, 397 et 398.

La nouveauté est que les amendements introduits par le projet prive les auteurs d'incendies volontaires ou d'enlèvement d'enfants du droit de bénéficier des circonstances ce qui va permettre au parquet de mener un réquisitoire à charge pour mieux défendre les droits de la partie civile. Reste maintenant à savoir si les députés insisteront sur l'exécution effective de la peine de mort qui est gelée conformément à un moratoire qui date depuis 1993.

Slimane B.

81E SESSION DE L'AG DES NATIONS UNIES

Attaf rencontre le président de la Commission de l'UA

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a rencontré le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, en marge de sa participation aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, selon un communiqué, publié hier, par le ministère des Affaires étrangères. Lors de cette rencontre, « les deux parties ont passé en revue la situation qui prévaut sur le continent africain, notamment dans la région sahélo-saharienne, en Libye, au Sahara occidental, au Soudan et au Soudan du Sud », précise le communiqué, soulignant que «



le président de la Commission de l'UA a salué la sagesse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mettant particulièrement en avant l'esprit de solidarité dont il fait

montrer à l'égard du Sahel, ainsi que les initiatives lancées par l'Algérie en direction des pays de la région pour contribuer à leurs efforts de développement et soutenir les démarches conti-

nentes visant à promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et le développement sur l'ensemble du continent ». De son côté, « le ministre d'État a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des crises que connaît le continent et de rejeter les ingérences extérieures dans les affaires africaines ». À ce propos, « les deux parties sont convenues de la nécessité d'activer les mécanismes de l'UA afin de promouvoir des solutions africaines aux problèmes africains, conformément aux principes et orientations de l'UA, notamment au regard de l'aggravation des menaces que posent le terrorisme et la criminalité transfrontalière », conclut la même source.

R. N.

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

De nouvelles formations et plus de numérique

Près de deux millions d'étudiants, dont 424 226 nouveaux bacheliers de la session 2026, rejoignent à partir d'aujourd'hui les établissements de l'enseignement supérieur à la faveur de la rentrée universitaire 2026-2027, marquée par l'ouverture de nouvelles formations, le renforcement des capacités d'accueil et l'accélération du processus de transformation numérique du secteur.

Parmi les principales nouveautés de cette rentrée figure l'ouverture de 13 nouvelles spécialités, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA), des technologies quantiques, de l'interopérabilité des systèmes d'information et de la mécanique des systèmes spatiaux. Un cursus d'ingénieur d'Etat en intelligence artificielle sera ainsi proposé, dans le cadre de l'objectif de former 30.000 spécialistes dans ce domaine à l'horizon 2030, afin de répondre aux besoins liés à la transformation numérique et technologique. Un master intégré en interopérabilité des systèmes d'information et un master en mécanique des systèmes spatiaux figurent également parmi les nouvelles formations annoncées. Le secteur de l'enseignement supérieur connaît également un élargissement de l'offre de formation dans les domaines de la médecine et des sciences de la santé, en coordination avec le ministère de la Santé. De nouvelles formations ont ainsi été ouvertes, dont une licence en santé et hygiène bucco-dentaires, ainsi que des masters en conseil génétique, en intelligence artificielle médicale, en bio-informatique médicale et en addictologie. Cette évolution est accompagnée de l'ouverture d'une filière de pharmacie à l'Université de Saïda, de l'habilitation d'un master en anesthésie et de la création d'un diplôme de post-graduation spécialisée (DPGS) en médecine de précision. Le réseau de formation médicale est, par ailleurs, renforcé avec la transformation de sept annexes de médecine en facultés, portant à 21 le nombre total de facultés de médecine à l'échelle nationale.

VALORISER L'IDENTITÉ NATIONALE ET RENFORCER L'OUVERTURE INTERNATIONALE

La nouvelle année universitaire est également marquée par l'ouverture de forma-



tions destinées à renforcer la dimension culturelle et l'identité nationale dans les cursus universitaires. Dans ce cadre, une formation en sciences de l'information et de la communication en langue amazighe, spécialité audiovisuel, sera lancée. En parallèle, la dimension internationale de l'université sera consolidée à travers l'adoption de six nouvelles offres de formation dans le cadre d'accords de jumelage et de partenariats internationaux. Parmi les autres mesures annoncées figurent l'ouverture de 35.000 places pédagogiques dans les Ecoles normales supérieures (ENS), destinées à la formation de futurs enseignants dans le cadre d'un dispositif prévoyant un recrutement direct sous contrat de travail. La rentrée sera également marquée par l'introduction du module « Lean Start-up » dans les programmes de formation et la généralisation des enseignements « Histoire de l'Algérie » et « Citoyenneté et nationalisme » à l'ensemble des domaines de formation. Les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture et des Arts sont, pour leur part, désormais intégrés au système d'information numérique PROGRES, renforçant ainsi leur connexion au dispositif de gestion numérique du secteur.

VERS UNE UNIVERSITÉ D'AVANTAGE NUMÉRISÉE

La rentrée 2026-2027 s'inscrit dans la poursuite du processus de transformation numérique de l'enseignement supérieur,

avec pour objectif de consolider le modèle de l'« Université 4.0 ».

Les opérations d'inscription et d'orientation des nouveaux bacheliers ont été entièrement réalisées en ligne. Le ministère a notamment introduit un assistant d'orientation universitaire basé sur l'intelligence artificielle, ainsi que des outils d'analyse des données destinés à optimiser le processus d'orientation. Le nombre de vœux pouvant être formulés par les candidats a également été porté de 10 à 12.

Les inscriptions universitaires définitives des nouveaux bacheliers se sont, elles aussi, déroulées en ligne et selon le principe du « zéro papier ». Cette transformation concerne également les services universitaires, avec la généralisation progressive du principe du « zéro papier », destiné à permettre aux étudiants d'accéder à distance aux différentes prestations.

La bourse universitaire est désormais entièrement gérée à travers la plateforme «E-Minha», intégrée au système PROGRES, sans que l'étudiant ait à fournir de documents sous format papier pour effectuer les démarches liées à son allocation. L'interconnexion avec Algérie Poste a également permis de réguler les comptes postaux destinés au versement des bourses. À travers cette transformation numérique, le secteur entend simplifier les démarches administratives, réduire les délais et rapprocher davantage les différents services universitaires des étudiants.

17 000 LITS SUPPLÉMENTAIRES

Sur le volet des œuvres universitaires, dix nouvelles résidences universitaires seront mises en service à l'occasion de cette rentrée, offrant une capacité supplémentaire de 17.000 lits. Selon les données communiquées par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), cette nouvelle capacité portera le nombre total de lits disponibles à 630.202.

Le réseau compte actuellement 467 résidences universitaires accueillant 440.082 étudiants, soit un excédent théorique de 190.120 lits. Cette évolution vise à améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des étudiants, tout en accompagnant l'évolution des effectifs universitaires. Parallèlement, le programme de réhabilitation des cités universitaires se poursuit. Quelque 2.058 pavillons ont déjà été rénovés, tandis que 1.200 autres doivent être réhabilités au cours des deux prochaines années. Les travaux de rénovation et de modernisation se poursuivent également au niveau du parc des résidences universitaires, avec un suivi renforcé au niveau local. Le ministère a notamment accordé aux responsables des établissements universitaires des prérogatives élargies pour superviser directement les travaux réalisés dans les résidences relevant de leur tutelle.

LA RESTAURATION À L'HEURE DU DIGITAL

La restauration universitaire figure également parmi les services ayant bénéficié de la transformation numérique. La facture consacrée à la restauration universitaire est passée de 21 milliards de DA en 2025 à 18 milliards de DA en 2026, soit une économie de 3 milliards de DA, selon les données communiquées par l'ONOU. Cette baisse est notamment liée à la conclusion de contrats directs avec des entreprises économiques publiques à des prix fixes pour une durée de cinq ans.

Le recours à la réservation préalable des repas à travers la plateforme PROGRES et le portefeuille électronique « Wallet » a également contribué à adapter la production à la demande réelle et à réduire le gaspillage alimentaire. Le transport universitaire poursuit, lui aussi, sa modernisation. Le parc national compte désormais 6.326 bus. L'application « MyBus », basée sur le suivi GPS, permet aux étudiants de suivre les déplacements des véhicules et de faciliter leur accès au service. Une fonctionnalité « MyBus Control » permet également de confirmer les données relatives aux trajets à travers le scan d'un code QR.

L.Zeggane

SAÂDAOUI EN A DONNÉ LE COUP D'ENVOI DEPUIS JIJEL

La santé et l'innovation au cœur de la rentrée scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a donné, hier, depuis Jijel, le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2026-2027. Lors d'une conférence de presse animée à l'école du martyr Belaoura Rabah, dans la commune de Chehna, le ministre a expliqué que « la conjugaison des efforts des différents secteurs gouvernementaux a permis de réhabiliter les établissements éducatifs endommagés dans les wilayas touchées par les incendies, et même de les rendre meilleurs qu'auparavant, grâce à leur renforcement par de nouvelles infrastructures ». Il a également souligné que les efforts déployés dans ce cadre comprennent l'accompagnement psychologique des élèves, assuré aussi bien par les spécialistes du secteur de l'Éducation que par ceux des secteurs concernés par cet accompagnement. Après avoir rappelé

les places de premier plan occupées par la wilaya de Jijel dans les examens nationaux de fin de cycle, le ministre s'est dit convaincu que les élèves de la wilaya ainsi que l'ensemble de la communauté éducative « sauront relever le défi en maintenant le même niveau ». Par ailleurs, le ministre a évoqué les principales nouveautés prévues dans le calendrier de la nouvelle année scolaire, notamment l'organisation de la deuxième édition du concours national de l'innovation scolaire, ainsi que la deuxième édition du concours national inter-lycées, en plus du concours national de théâtre scolaire.

« SATISFACTION CHEZ LES PARENTS D'ÉLÈVES »

Concernant les préparatifs ayant accompagné la rentrée scolaire, Saâdaoui a fait état d'un « sentiment de satisfaction chez les parents d'élèves », notamment en

ce qui concerne la disponibilité des manuels scolaires. Il a précisé que des efforts ont été consentis afin d'assurer leur distribution aux établissements éducatifs en quantités suffisantes avant la rentrée scolaire. Il a également fait savoir que les fournitures scolaires ont été mises à disposition, notamment grâce à l'intégration de la production nationale dans cette opération. Par ailleurs, le ministre et la délégation l'accompagnant ont assisté au cours inaugural dispensé aux élèves du cycle primaire, intitulé « La relation de l'arbre avec la santé humaine ». Dans ce contexte, il a mis l'accent sur « l'attachement du secteur de l'Éducation nationale à sensibiliser les élèves aux différents aspects liés à la santé ». Saâdaoui a également souligné que « le souci de la santé des élèves s'inscrit dans le cadre de la préservation de l'avenir des générations futures », expliquant que l'objectif

de ces activités est « d'inculquer une culture sanitaire aux élèves et de leur faire comprendre la symbolique de cette démarche, favorisant ainsi leur engagement dans la préservation de leur santé, notamment à travers l'apprentissage des principes d'une alimentation saine ». Dans le même contexte, le ministre a rappelé que « des médecins, dans le cadre de la Semaine nationale de la santé scolaire, expliquent aux élèves divers aspects liés à une alimentation saine et à la santé en général », insistant sur « l'importance d'organiser cette semaine dès le début de la saison scolaire, afin de faire de cette rentrée une saison saine et de garantir la santé des enfants, qui sont l'avenir ».

ENTRE RETROUVAILLES ET DÉCOUVERTE

Dans les établissements scolaires, cette rentrée a retrouvé son

animation habituelle. Aux abords des écoles, les élèves ont repris le chemin des classes, accompagnés pour les plus jeunes de leurs parents. Dans les cours et les salles de classe, les retrouvailles entre camarades et la découverte des nouveaux enseignants ont marqué cette première matinée. Pour les enfants qui franchissent pour la première fois les portes de l'école, l'émotion et la curiosité accompagnent les premiers pas dans la vie scolaire.

Dans les autres niveaux, la rentrée est surtout celle des retrouvailles, des nouveaux emplois du temps et de la reprise progressive du rythme scolaire. À noter qu'à l'échelle nationale, près de 12 millions d'élèves ont rejoint hier les bancs de l'école dans plus de 30 000 établissements, donnant à cette journée son caractère particulier de grand retour collectif.

Sarah O.

VISITE DE MOHAMED ARKAB AU NIGER

Le TSGP sur la table

Le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) reliant l'Algérie, le Niger et le Nigéria revient dans l'actualité à la faveur de la visite de travail de deux jours que le ministre d'État et ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, chargé par le président Abdelmadjid Tebboune, a entamée lundi au Niger, afin d'évoquer les projets de partenariat dans le secteur.



Ph: Dk

Le TSGP, considéré comme stratégique, s'inscrit, rappelle-t-on, dans le cadre du renforcement de l'intégration énergétique régionale et du développement des infrastructures gazières en Afrique. Le communiqué du ministère qui donne l'information note que l'Algérie a entamé les travaux sur sa section du projet en juin dernier, tandis que les préparatifs et les études se poursuivent pour la section située au Niger, qui constitue l'un des principaux sujets de discussion lors de cette visite. La même source indique que Mohamed Arkab est accompagné lors de cette visite par le directeur général de Sonatrach, Noureddine Daoudi, le directeur général adjoint en charge du raffinage et de la pétrochimie, le directeur général de Sonatrach International Exploration et Production (SIPEX), ainsi que par plusieurs autres responsables du secteur. Le communiqué ajoute que cette visite s'inscrit dans la dynamique actuelle des relations algéro-nigériennes, dans le contexte des développements du projet d'exploration et de pro-

duction mené par Sonatrach, en partenariat avec la Compagnie nationale des pétroles du Niger (SONIDAP), sur le champ de Kafra, ainsi que de l'évaluation en cours de nouveaux blocs pétroliers au Niger, notamment le bloc Bilma. Il s'agit également de renforcer la coopération et d'intensifier la coordination dans les secteurs du raffinage et de la pétrochimie, en particulier par le suivi des importants travaux de maintenance de la raffinerie de Zinder au Niger.

Le but des entretiens de Mohamed Arkab avec plusieurs responsables nigériens est d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures, de développer des partenariats entre les institutions et organismes compétents des deux pays et de faire le point sur les projets communs et leurs perspectives d'expansion, dans l'intérêt mutuel et en vue de soutenir le développement économique et énergétique des deux pays et de la région.

En résumé, souligne le communiqué, cette visite confirme l'engagement de l'Algérie à renforcer sa coopération avec le Niger et à consolider les partenariats existants fondés sur l'échange d'expertise et le développement des ressources énergétiques, contribuant ainsi au renforcement de l'intégration économique et énergétique africaine. Pour rappel, Sonatrach a procédé le mois dernier, aux premières livraisons de carburant d'aviation de type Jet A1 au Niger, à partir de la raffinerie d'Adrar (RA1D), dans le cadre du contrat de vente et d'achat conclu avec la SONIDEP.

Cette opération est intervenue, avait-on précisé, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer les relations commerciales avec le Niger, et fait suite à la conclusion d'un contrat d'exportation de Jet A1 entre Sonatrach et SONIDEP. Ces premières livraisons ont marqué le début effectif de l'exécution de la coopéra-

tion commerciale entre les deux sociétés. Elles s'inscrivent dans la dynamique de consolidation des relations économiques entre l'Algérie et le Niger. L'opération traduit également la volonté de Sonatrach de renforcer sa coopération directe avec les compagnies pétrolières et gazières africaines, notamment dans la région du Sahel. De nouvelles perspectives d'approvisionnement régulier des marchés de la région en produits pétroliers algériens ont ainsi été ouvertes. Elles s'ajoutent aux perspectives en matière d'exploration, en particulier dans le nord du Niger où d'autres puits vont être lancés en plus du site de Kafra, selon les indications données le mois dernier par le directeur de "SIPEX" (filiale du Niger), Rabah Bouchak, qui avait affirmé que la stratégie de Sonatrach vise à se développer au niveau africain et à renforcer la coopération avec les pays frères et amis dans le domaine énergétique.

M'hamed Rebah

TRANSPORT DU PHOSPHATE L'Algérie fabriquera ses propres wagons

L'Entreprise nationale de charpente et chaudronnerie (ENCC SPA), filiale de la Société nationale de sidérurgie (Holding SNS), et le groupe Ferroviaire ont signé un accord-cadre de coopération industrielle dans le domaine de transport ferroviaire minier, notamment pour la fabrication de wagons destinés au transport de phosphate, a indiqué le holding dans un communiqué. Cet accord « stratégique » s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement de l'industrie nationale ferroviaire et de la valorisation des ressources minières du pays, notamment à travers la mise en œuvre d'un programme national de fabrication de wagons destinés aux produits miniers, principalement au service de la chaîne de transport du phosphate, a précisé le communiqué. Cette coopération, fondée sur la mise en commun des expertises, des compétences et des capacités industrielles des deux parties, vise à porter le taux d'intégration nationale à plus de 70 %, à réduire la dépendance aux importations d'équipements ferroviaires spécialisés, ainsi qu'à développer les compétences techniques nationales. Elle vise également à créer de la valeur ajoutée et des emplois qualifiés, ainsi qu'à contribuer à la mise en place d'une filière nationale de fabrication de wagons de transport ferroviaire spécialisés, ajoute le communiqué. « Cet accord constitue une étape importante dans la promotion du produit national, le renforcement de la souveraineté industrielle et l'accompagnement des grands projets structurants dans les secteurs des mines et du transport ferroviaire », selon la même source. L'accord a été signé par le PDG de l'ENCC, Abdelhalim Arrouche, et le directeur général du groupe Ferroviaire, Mounir Abbassi, en présence du président du Conseil d'administration du même groupe, Saïd Aabat.

L.Z.

VIGNETTE AUTO ACQUISE À DISTANCE

Pas d'obligation d'impression ni d'affichage sur le pare-brise

Les services de la Gendarmerie nationale ont précisé que la vignette automobile acquise à distance ne nécessite pas d'être imprimée ni apposée sur le pare-brise du véhicule, tout en expliquant les modalités à suivre lors des opérations de contrôle. Selon une publication sur sa page « Tariki », la Gendarmerie nationale a précisé que, « cette précision s'appuie sur les dispositions de l'article 301 bis du Code du timbre ». L'automobiliste n'a donc pas à imprimer systématiquement la vignette achetée en ligne pour pouvoir la présenter lors d'un contrôle. La version électronique téléchargée sur son téléphone peut ainsi être utilisée, à condition de conserver également le justificatif de paiement. Une autre interrogation concerne l'affichage de la vignette sur le véhicule. Sur ce point, la vignette automobile achetée à distance n'oblige pas son détenteur à l'apposer sur le pare-brise. La version électronique de la vignette sur le téléphone et le reçu de paiement sont les deux éléments à présenter aux agents habilités en cas de demande. Cette clarification de la Gendarmerie nationale permet ainsi de préciser les modalités pratiques applicables aux vignettes automobiles acquises à distance, notamment lors des contrôles routiers.

L. Z.

FABRICATION LOCALE DES FOURNITURES ET DES ARTICLES SCOLAIRES

L'Algérie érige un pôle industriel

Cinq projets d'investissement destinés à la production de fournitures et d'articles scolaires sont en cours de réalisation dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, au sein d'un pôle industriel spécialisé implanté dans la zone industrielle « Belaid Abdessalam » dans la commune de Ras El Oued, avec un potentiel de plus de 500 emplois directs. Ce pôle, qui s'étend sur une superficie de trois hectares, est réalisé dans le cadre de projets accompagnés par l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI). Il devrait contribuer, une fois les différentes unités mises en exploitation, à renforcer l'offre locale en fournitures scolaires et à réduire le recours aux produits importés. Les investissements portent sur plusieurs catégories de produits destinés notamment aux élèves et aux établissements scolaires. Selon Yacine Abidat, directeur du Guichet unique décentralisé de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, cité par l'APS, « les projets couvrent plusieurs activités ». Ils concernent notamment « la

fabrication d'ardoises scolaires, de feutres pour tableaux, de papier, de pâte à modeler, de protège-cahiers, ainsi que de trousse et de cartables ». Les promoteurs ont obtenu le foncier économique à travers la plateforme numérique de l'investisseur et bénéficient également des mesures fiscales et parafiscales prévues par la législation relative à l'investissement. Les démarches administratives nécessaires à la réalisation des projets ont également avancé. D'après le même responsable, « les investisseurs ont obtenu les contrats de concession, les décisions de création des entreprises ainsi que les permis de construire ». Le Guichet unique poursuit, de son côté, « l'accompagnement des porteurs de projets pour les différentes formalités et autorisations nécessaires ». La mise en service de ces unités devrait permettre de renforcer la disponibilité des fournitures scolaires produites localement. Ces produits font l'objet d'une demande qui ne se limite pas à la période de rentrée scolaire, mais

qui se maintient tout au long de l'année. Pour les autorités locales, le développement de cette activité pourrait aussi favoriser l'apparition d'autres entreprises intervenant dans des secteurs liés à la production, notamment la sous-traitance, l'approvisionnement, l'emballage, la logistique et la distribution. Le regroupement des unités au sein d'un même pôle doit par ailleurs faciliter les échanges entre les différents producteurs et favoriser le développement de chaînes d'approvisionnement locales. La proximité des entreprises pourrait notamment permettre une meilleure complémentarité entre les différentes étapes de production. À l'échelle de la wilaya, ces investissements doivent contribuer à diversifier les activités industrielles, créer des emplois et générer de la valeur ajoutée. Ils participent également à la mise en valeur du foncier économique destiné aux projets productifs et au développement du tissu industriel local.

L. Zeggane

POUR PROTESTER CONTRE LA MESURE D'ISOLEMENT QUE LUI ONT IMPOSÉE LES AUTORITÉS MAROCAINES

Le prisonnier sahraoui Mohamed Bourial en grève de la faim

L'Association pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine a annoncé que le détenu civil sahraoui Mohamed Bourial, membre du groupe de Gdeim Izik, entamera, à compter de mardi 22 septembre 2026, une grève de la faim d'avertissement de 48 heures à la prison d'Aït Melloul, au Maroc, pour protester contre le non-respect de ses revendications légitimes et légales et le refus de l'administration pénitentiaire d'y donner suite de manière sérieuse.

Cette action intervient dans un contexte marqué, selon l'association, par des conditions de détention difficiles auxquelles est soumis Mohamed Bourial, aggravées par l'isolement qui lui est imposé depuis 2017. Le détenu serait notamment privé de contacts avec ses



Ph: DR

compagnons, de visites familiales ainsi que de plusieurs droits fondamentaux consacrés par le droit international des droits de l'Homme. Selon sa famille, les revendications du détenu portent notamment sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire ainsi que celles du Comité contre la torture. Il réclame également sa libération immédiate, ainsi que celle de l'ensemble de ses compagnons du groupe de Gdeim Izik. Mohamed Bourial demande en outre la levée de l'isolement qui lui est imposé

depuis 2017 et qui le sépare de ses compagnons, ainsi que le rétablissement de son droit aux visites familiales. Il réclame également son transfert vers la ville occupée d'El-Ayoun, afin de se rapprocher de sa famille, ainsi que le droit d'utiliser le téléphone et de communiquer avec le monde extérieur. L'association affirme que, si l'administration pénitentiaire de l'occupation marocaine continue d'ignorer ses revendications, Mohamed Bourial poursuit sa grève de la faim selon une démarche progressive jusqu'à la satisfaction de l'ensemble de ses demandes. Dans ce contexte,

L'Association pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine tient l'administration pénitentiaire pour responsable de la sécurité et de l'état de santé du détenu civil sahraoui. Elle appelle, par ailleurs, les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'Homme à faire preuve de solidarité et à intervenir d'urgence, tout en demandant aux autorités concernées de répondre sans délai à ses revendications et de garantir sa dignité humaine.

M. Seghilani

EL HIERRO DANS LES ILES CANARIES

Le patrimoine sahraoui au cœur d'une journée interculturelle

L'Association de la communauté sahraouie de l'île d'El Hierro, dans l'archipel des Canaries, a pris part, avant-hier, à une journée culturelle organisée par la municipalité de La Frontera, avec la participation de plusieurs groupes et associations culturelles et artistiques locaux, ainsi que de représentants de différentes communautés étrangères établies dans la région. Cette manifestation culturelle avait pour objectif de favoriser les échanges entre les différentes communautés et de mettre en valeur la diversité de leurs coutumes, traditions et expériences. Le programme comprenait notamment des expositions, des spectacles artistiques et folkloriques, ainsi que la présentation de chants et de plats traditionnels reflétant la richesse et la diversité culturelle des groupes participants. Les activités ont été supervisées par les autorités de la municipalité de La Frontera, en présence notamment du maire, Pablo Rodríguez Cejas, et de la conseillère chargée de l'Égalité, Rocio Armas. Les responsables municipaux ont accueilli les différentes délégations et groupes participants, soulignant l'importance de cette initiative en tant qu'espace de découverte des différentes cultures, d'échange d'expériences et de renforcement de la coexistence et du dialogue entre les communautés et nationalités résidant dans la municipalité. Pour sa part, l'Association de la communauté sahraouie de l'île, présidée par le Dr Mahmoud Al-Alam, a participé à cette journée à travers l'organisation d'une exposition consacrée à plusieurs objets et outils traditionnels sahraouis. La manifestation a également connu la présence de membres de la communauté sahraouie venus notamment des îles de Tenerife et de Grande Canarie. À travers cette participation, l'association a contribué à faire connaître certains aspects du patrimoine culturel sahraoui et à présenter aux visiteurs des éléments représentatifs des traditions et du mode de vie du peuple sahraoui. Cette initiative s'inscrit ainsi dans une dynamique de promotion du dialogue interculturel et de rapprochement entre les différentes communautés vivant dans l'archipel des Canaries, tout en offrant à la communauté sahraouie un espace pour valoriser et faire connaître son patrimoine culturel.

M. S.

MOSQUÉE D'AL-AQSA

Vaste campagne d'incursion impliquant des centaines de colons

Les forces d'occupation israéliennes ont poursuivi, hier matin, leurs campagnes d'incursion, de perquisition et d'arrestation dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée et d'El-Qods occupée, sur fond de déploiement militaire massif et de durcissement des restrictions imposées aux entrées des villes et villages.

Des dizaines de Palestiniens ont notamment été détenus, tandis que des habitations et des véhicules ont été fouillés. Dans la province d'El-Qods, les forces d'occupation ont investi plusieurs localités, notamment Beït Duquq, Anata et Hizma, où elles ont établi des barrages militaires et procédé à des opérations de fouille et d'arrestation. À Beït Duquq, au nord-ouest d'El-Qods, l'incursion militaire, entamée aux premières heures de la matinée, s'accompagne d'une vaste campagne d'arrestations visant des dizaines de jeunes Palestiniens. Selon les autorités de la province d'El-Qods, les forces d'occupation détiennent au moins 53 jeunes dans un centre d'interrogatoire aménagé à l'intérieur d'une habitation saisie lors de l'incursion. Plusieurs maisons ont également été fouillées, certaines ayant subi des dégradations et des actes de vandalisme. Des habitants ont par ailleurs été agressés physiquement, selon des sources locales. Dans la province de Ramallah et Al-Bireh, les forces d'occupation ont poursuivi le siège et les incursions dans la localité d'Al-Mughayyir, à l'est de Ramallah, où des habitations ont

été perquisitionnées et plusieurs citoyens arrêtés. Des incursions ont également été signalées à Deir Dibwan et dans d'autres secteurs de l'est de la province, avec un important déploiement de véhicules militaires dans plusieurs quartiers. La veille, l'armée d'occupation avait mené une vaste opération à Al-Mughayyir, au cours de laquelle au moins 35 Palestiniens avaient été arrêtés. Des véhicules avaient également été saisis et plusieurs habitations transformées en positions militaires, selon des sources locales. Les campagnes d'incursion et d'arrestation se sont par ailleurs étendues à plusieurs autres provinces, notamment Jénine, Tubas, Qalqilya, Naplouse, Bethléem et El-Khalil. Elles ont donné lieu à des perquisitions d'habitations, des contrôles de véhicules et des arrestations de jeunes Palestiniens.

458 COLONS INVESTISSENT AL-AQSA

Parallèlement à ces opérations, 458 colons ont investi lundi matin les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, à El-Qods occupée, sous la protection renforcée des forces d'occupation, à l'occasion de ce qui est appelé « Yom Kippour » ou « Jour du Grand Pardon » dans le calendrier religieux juif. Selon des sources locales, les colons ont pénétré dans l'enceinte de la mosquée par groupes et effectué des tours provocateurs dans ses différentes parties, sous la protection de la police d'occupation et de ses unités spéciales. Les forces d'occupa-

tion ont parallèlement renforcé leur présence dans la vieille ville et aux abords d'Al-Aqsa, tout en imposant des restrictions supplémentaires aux déplacements des Palestiniens. Les fidèles palestiniens ont été soumis à des contrôles renforcés et à la vérification de leurs identités aux portes de la mosquée, tandis que l'accès à Al-Aqsa leur était davantage restreint. Ces incursions interviennent au lendemain d'une opération similaire de grande ampleur, marquée notamment par l'investissement de la mosquée Al-Aqsa par le ministre de la Sécurité nationale de l'occupation, Itamar Ben Gvir, accompagné de centaines de colons. Selon les autorités de la province d'El-Qods, 796 colons avaient investi les esplanades d'Al-Aqsa dimanche matin, auxquels s'ajoutent 80 autres entrés sous le prétexte de la « visite ».

CONDAMNATIONS ARABES ET ISLAMIQUES

Ces incursions ont suscité de nombreuses condamnations arabes et islamiques, plusieurs capitales mettant en garde contre les conséquences de ces pratiques sur le statut historique et juridique de la mosquée Al-Aqsa et contre les tentatives d'imposer de nouvelles réalités dans la ville d'El-Qods. L'Égypte a condamné avec la plus grande fermeté l'incursion d'un responsable du gouvernement de l'occupation et de groupes de colons dans la mosquée Al-Aqsa, sous la protection des forces d'occupation, dénonçant une atteinte au caractè-

re sacré des lieux saints islamiques et une provocation envers les musulmans à travers le monde. L'Arabie saoudite a également condamné ces incursions, réaffirmant son rejet des pratiques provocatrices et appelant au respect du statut historique et juridique établi de la mosquée. Le Qatar a, pour sa part, estimé que l'incursion de Ben Gvir et de colons constituait une violation du droit international et du droit international humanitaire, tout en réaffirmant son soutien aux droits légitimes du peuple palestinien.

La Jordanie a mis en garde contre les tentatives visant à imposer de nouvelles réalités à Al-Aqsa ou à porter atteinte à son statut historique et juridique, rejetant les incursions menées par les responsables et les colons sous la protection des forces d'occupation. Le Conseil de coopération du Golfe a également condamné ces pratiques, estimant qu'elles compromettent les efforts visant à instaurer la paix et la stabilité, tandis que le Koweït les a qualifiées de grave violation du droit international et du droit international humanitaire. La Ligue islamique mondiale a, elle aussi, condamné les incursions et appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités face aux violations répétées du statut historique et juridique des territoires palestiniens occupés. De son côté, le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses a affirmé que la mosquée Al-Aqsa constituait un droit exclusif des

musulmans, rejetant toute tentative de division ou de partage de l'édifice. Le mouvement de résistance palestinienne Hamas a également dénoncé les incursions, considérant que les actes de Ben Gvir et les rituels talmudiques accomplis dans l'enceinte de la mosquée s'inscrivent dans des tentatives visant à imposer de nouvelles réalités et à modifier son statut historique et juridique.

2 030 AGRESSIONS RECENSÉES EN AOÛT

Cette escalade intervient alors que les violences et les opérations militaires se poursuivent en Cisjordanie occupée. Selon la Commission de résistance au mur et à la colonisation, 2.030 agressions commises par les forces d'occupation et les colons ont été recensées au mois d'août. La Commission fait état de 1.402 agressions attribuées aux forces d'occupation et de 628 autres commises par des colons, notamment dans les provinces de Naplouse, Ramallah et Al-Bireh, El-Khalil, Bethléem, Jénine et El-Qods. Les incursions, arrestations, perquisitions et restrictions aux barrages se poursuivent ainsi à un rythme soutenu dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée, tandis que les incursions de colons dans la mosquée Al-Aqsa s'intensifient à l'occasion des fêtes juives, dans un contexte marqué par un renforcement général des mesures militaires et des restrictions visant les Palestiniens.

M. S.

LES BOMBARDEMENTS ET LE BLOCUS SIONISTE AGGRAVENT LA CRISE

Des centaines de milliers de familles sans abris à Ghaza

La crise humanitaire se poursuit dans la bande de Ghaza, où des centaines de milliers de familles déplacées font face à la dégradation de leurs conditions d'hébergement, tandis que les établissements de santé sont confrontés à de graves pénuries de carburant et de moyens de fonctionnement.

Les autorités locales et les organisations humanitaires alertent parallèlement sur les risques liés aux bâtiments endommagés, dont certains menacent directement la vie des habitants et des déplacés. Le ministère du Développement social à Ghaza a ainsi mis en garde contre l'aggravation de la crise de l'hébergement des déplacés, dans un contexte marqué par la détérioration d'une grande partie des tentes et des centres d'accueil et par une pénurie persistante de fournitures nécessaires à l'hébergement. Dans un communiqué de presse, le ministère a demandé l'acheminement urgent de 200.000 nouvelles tentes et de 300.000 bâches plastiques résistantes aux conditions météorologiques, afin de répondre aux besoins les plus immédiats des familles déplacées. Selon les estimations du ministère, fondées sur les données et rapports des agences des Nations unies, entre 1,2 et 1,5 million de personnes déplacées vivent actuellement dans des camps et des zones d'accueil surpeuplés et exposés, où les conditions minimales de vie ne sont pas réunies. Le ministère estime également que 70 à 80% des tentes et centres d'accueil existants ont été endommagés ou se sont fortement dégradés après une longue période d'utilisation et une exposition continue aux intempéries. Cette situation réduit la capacité des familles à se protéger contre les pluies, les vents et les fluctuations météorologiques. Face à l'urgence, les autorités locales évaluent à près d'un demi-million le nombre de structures d'hébergement temporaire nécessaires, réparties entre 200.000 tentes et 300.000 bâches, afin d'assurer un niveau minimal de protection aux populations déplacées. Le ministère a appelé la communauté internationale, les agences onusiennes et les organisations humanitaires à accélérer l'acheminement des équipements d'hébergement et à lever les restrictions entravant l'entrée des cargaisons humanitaires, avertissant que tout nouveau retard accroîtrait les risques auxquels sont exposées des centaines de milliers de familles.

PRÈS DE DEUX MILLIONS DE PERSONNES ONT BESOIN D'AIDE AU LOGEMENT

Ces alertes rejoignent les der-



PH: DR

nières estimations humanitaires des Nations unies. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), près de 1,98 million de personnes, soit 94% de la population de Ghaza, ont besoin d'une aide dans le domaine de l'hébergement et des articles non alimentaires. Quelque 58% de la population présentent des besoins qualifiés de critiques ou catastrophiques, tandis que 84% des ménages sont confrontés à de graves restrictions concernant leurs conditions de logement, notamment en matière de protection contre les intempéries. Des évaluations onusiennes portant récemment sur 178.632 unités d'habitation dans la bande de Ghaza ont montré que 107.941 logements, soit près de 60%, avaient été détruits, gravement endommagés ou rendus inhabitables. Dans le même temps, les réparations de base effectuées par les partenaires humanitaires depuis le début de l'année jusqu'au mois d'août n'ont concerné que 627 unités. La situation est d'autant plus préoccupante que certaines familles sont contraintes de vivre dans des bâtiments endommagés faute d'alternatives.

L'effondrement d'un immeuble endommagé dans la ville de Ghaza en septembre a de nouveau mis en évidence les dangers auxquels sont exposées les populations. Le Conseil norvégien pour les réfugiés a, de son côté, indiqué que des centaines de bâtiments classés comme dangereux restent occupés en raison de l'absence de solutions de logement plus sûres, alors que des obstacles persistent concernant l'entrée de certains matériaux destinés à l'hébergement.

L'EFFONDREMENT DE L'«IMMEUBLE AL-SAADA» FAIT PLUS DE 21 MARTYRS

Le Bureau médiatique gouvernemental à Ghaza a imputé à l'occupation sioniste la responsabilité de l'effondrement de l'«immeuble Al-Saada», qui a fait plus de 21 martyrs palestiniens, ainsi que des dizaines de blessés, alors que plusieurs personnes restent portées disparues sous les décombres. Dans une déclaration à la presse, le Bureau

médiatique gouvernemental a affirmé que l'armée d'occupation avait nié avoir ciblé l'immeuble, tout en indiquant que celui-ci avait été directement bombardé le 9 octobre 2023, vers 17h00. Selon la même source, les frappes avaient notamment touché les fondations ainsi que les premier et deuxième étages, provoquant d'importants dégâts structurels. Le Bureau médiatique gouvernemental a estimé que les dommages causés par ces frappes constituaient la cause directe de l'effondrement de l'immeuble, s'appuyant, selon lui, sur des constatations techniques, des rapports de terrain et des témoignages de résidents. Il a également mis en garde contre le risque d'effondrement de dizaines d'autres bâtiments fissurés ou fortement endommagés, qui menacent les habitants, les familles déplacées et les personnes présentes dans leur environnement immédiat.

255 BÂTIMENTS MENACENT RUINE

Face à l'ampleur des dégâts, le Bureau médiatique gouvernemental a annoncé le lancement d'un plan d'urgence pour évacuer et démolir 255 bâtiments fissurés et menacés d'effondrement. Le plan, conduit par le ministère des Travaux publics et du Logement, prévoit notamment l'envoi de notifications officielles aux propriétaires des bâtiments dangereux afin d'ordonner leur évacuation immédiate, ainsi que l'installation de panneaux d'avertissement interdisant leur accès. Les autorités prévoient également de mettre en place des solutions d'hébergement temporaires pour les familles contraintes de quitter leurs logements. Plusieurs institutions participent à cette opération, notamment les ministères des Travaux publics et du Logement, du Développement social et des Collectivités locales, ainsi que la Défense civile, la police palestinienne et d'autres organismes publics. Des rapports de terrain doivent permettre de recenser les bâtiments concernés et les opérations d'évacuation. Les équipes du ministère du Développement social ont déjà entrepris des opérations de recensement des familles dépla-

cées vivant dans certains bâtiments classés dangereux. Les commissions chargées de cette mission rencontrent toutefois des difficultés, notamment en raison du manque de coopération des responsables de certains immeubles. Le plan est également confronté à un déficit de financement, de véhicules et d'équipements lourds nécessaires à l'évacuation et à la démolition des bâtiments menaçant de s'effondrer, ainsi qu'à la pénurie de terrains sûrs pouvant accueillir les familles déplacées. La commission égyptienne a, pour sa part, fait part de sa disponibilité à fournir les moyens de transport nécessaires à l'évacuation des déplacés vers les centres d'accueil désignés.

L'HÔPITAL AL-WAFAA SUSPEND PLUSIEURS SERVICES

Parallèlement à la crise de l'hébergement, le système de santé de Ghaza continue de subir de fortes contraintes opérationnelles. L'hôpital Al-Wafaa de réadaptation médicale et de chirurgie spécialisée a annoncé lundi la suspension temporaire de plusieurs de ses services essentiels en raison d'une pénurie aiguë de diesel et de carburant nécessaires au fonctionnement des générateurs électriques et des véhicules. Cette suspension prend effet aujourd'hui et concerne les consultations externes, les interventions chirurgicales, la physiothérapie ambulatoire, l'ergothérapie ambulatoire, ainsi que les services d'orthophonie et de prise en charge des troubles de la déglutition en ambulatoire. L'établissement a précisé que ses difficultés ne se limitaient pas au manque de carburant, mais concernaient également l'approvisionnement en huiles, pneumatiques, pièces détachées et équipements nécessaires à l'entretien des véhicules et du matériel médical.

Selon l'hôpital, la décision de suspendre certains services vise à préserver les ressources disponibles et à les consacrer aux patients hospitalisés ainsi qu'aux prestations médicales essentielles. L'établissement a averti que la poursuite de cette crise pourrait entraîner une nouvelle

réduction des services dans les prochaines semaines. Il a lancé un appel urgent à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), aux Nations unies, aux institutions sanitaires et humanitaires ainsi qu'aux bailleurs de fonds afin d'assurer la fourniture de carburant, d'huiles, de pièces détachées et de matériel de fonctionnement et de maintenance.

L'UNRWA CONFRONTÉE À UNE CRISE FINANCIÈRE PERSISTANTE

La crise humanitaire intervient également alors que l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa) continue de faire face à des difficultés financières.

Le conseiller médiatique de l'agence, Adnan Abu Hasna, a indiqué que la crise financière n'était toujours pas résolue, malgré la poursuite des services de l'Unrwa et la reprise du processus éducatif dans la bande de Ghaza. Il a précisé que l'agence avait dû prendre plusieurs mesures pour faire face à son déficit financier, notamment une réduction des salaires de ses employés, tout en poursuivant ses efforts pour mobiliser les financements nécessaires au maintien des services essentiels.

PRÈS D'UN DEMI-MILLION D'ÉLÈVES ONT REPRIS LEUR SCOLARITÉ

Selon Abu Hasna, près de 500.000 élèves ont repris leur scolarité dans la bande de Ghaza. Il a estimé que l'année scolaire en cours pourrait être meilleure que la précédente, dans un contexte marqué par une accalmie sécuritaire relative. Quelque 86 espaces éducatifs fonctionnent actuellement dans la bande de Ghaza et accueillent entre 70.000 et 80.000 élèves dans le cadre de l'enseignement en présentiel. Ce nombre pourrait atteindre environ 100.000 élèves au cours des prochains mois. L'enseignement virtuel et à distance devrait, pour sa part, concerner quelque 280.000 élèves, alors que les infrastructures éducatives du territoire ont subi d'importants dégâts. Abu Hasna a également fait état de la mort de quelque 390 employés de l'Unrwa, dont des enseignants et des travailleurs de différents secteurs, ainsi que de milliers d'enfants, tandis que d'autres restent portés disparus ou ensevelis sous les décombres, en plus de dizaines de milliers de blessés. Concernant la remise en état des établissements scolaires endommagés, le responsable de l'Unrwa a indiqué que cette question demeurait directement liée au processus de reconstruction de la bande de Ghaza, qui reste, selon lui, éloigné à ce stade. L'agence considère la reconstruction comme faisant partie d'un processus plus large lié à l'avenir politique de la bande de Ghaza et aux arrangements concernant sa gestion, ce qui rend la réhabilitation des établissements éducatifs étroitement dépendante du processus global de reconstruction et de rétablissement des services essentiels.

M.Seghilani

ORAN. FORMATION PROFESSIONNELLE

Engouement massif des jeunes pour la session d'octobre

À l'approche de la clôture des inscriptions fixée au 30 septembre, la wilaya d'Oran enregistre une affluence exceptionnelle de candidats désireux de rejoindre les bancs de la formation professionnelle. Avec l'intégration de nouvelles filières hautement technologiques, le secteur attire une jeunesse soucieuse de bâtir un parcours en parfaite adéquation avec les mutations du marché de l'emploi.



Ph: DR

La direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels fait état d'un véritable engouement pour cette rentrée d'octobre 2026. Jusqu'à la fin de la semaine dernière, pas moins de 13 918 inscriptions ont été recensées, un chiffre qui témoigne de l'attractivité grandissante de ce cursus. Pour encadrer cette nouvelle vague de stagiaires, le secteur a d'ores et déjà mobilisé près de 12 000 places pédagogiques à travers ses différents établissements. Cette effervescence a été largement facilitée par la numérisation complète du processus : toutes les démarches s'effectuent en ligne via la plateforme "TAKWIN", un outil déployé par le ministère de tutelle pour fluidifier et démocratiser l'accès à la formation.

Cette forte demande n'est pas le fruit du hasard. Elle traduit une volonté manifeste des jeunes de la région d'acquérir de nouvelles compétences et de consolider leurs qualifications professionnelles. L'ob-

jectif de ces futurs stagiaires est clair : s'insérer rapidement dans la vie active en répondant aux exigences actuelles du marché du travail, tout en se préparant à accompagner les grands projets nationaux en cours de déploiement.

Pour maintenir cette attractivité et coller au plus près de la réalité économique, la direction a décidé d'enrichir son catalogue avec trois nouvelles spécialités stratégiques pour cette session d'octobre. Les stagiaires pourront ainsi opter pour une formation en réseaux et sécurité informatique, avec une option en cybersécurité, dispensée en mode présentiel à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Chahida Benkalia Hasnia" situé à Maraval.

Parallèlement, l'Institut "Chahid Saâd Mohamed" d'Es Sénia proposera, quant à

lui, un cursus en apprentissage dédié à l'électronique intégrée et aux systèmes intelligents. Enfin, le Centre de formation professionnelle de Mers El Hadjadj intègre à son programme une formation qualifiante axée sur la maintenance des circuits de recharge et d'éclairage pour automobiles.

Cette modernisation de l'offre s'inscrit dans une stratégie globale visant à garantir une main-d'œuvre locale hautement qualifiée. Elle vient compléter un panel de formations déjà très plébiscitées par les recruteurs et les jeunes, englobant des secteurs porteurs tels que la mécanique et l'électricité automobiles, l'énergie solaire, le refroidissement industriel, l'électromécanique, ou encore la réparation de la téléphonie mobile.

R. R.

TLEMEN. UNIVERSITÉ "ABOU-BEKR BELKAÏD"

Ouverture de plusieurs nouvelles spécialités

L'Université "Abou-Bekr Belkaïd" de Tlemcen s'est renforcée par l'ouverture de plusieurs nouvelles spécialités et parcours de formation au profit des étudiants, au titre de l'année universitaire 2026-2027, dont le lancement est prévu prochainement, a-t-on appris, dimanche, auprès des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur. Le vice-recteur chargé de la pédagogie, Bensaïm Bounouar, a précisé que les nouvelles spécialités incluent des offres de master intégré à la licence (cursus LMD combiné), notamment l'informatique quantique et la technologie quantique en physique, ainsi que l'ingénierie des molécules intelligentes en chimie. "Il s'agit de spécialités ouvertes pour la première fois à l'échelle nationale, dont la formation s'étale sur cinq ans dans le domaine des sciences de la matière", a souligné la même source. A l'occasion de la prochaine rentrée universitaire, l'université a également programmé d'autres spécialités en sciences de l'ingénieur et de la technologie à partir de la troisième année, notamment le génie mécanique et l'électrotechnique, ainsi que de nouvelles offres de master dans les domaines des arts, du droit et des sciences politiques, à l'instar de l'industrie cinématographique, du droit de la famille et des institutions constitutionnelles. M. Bensaïm a indi-

qué que ces nouvelles spécialités contribuent à porter le nombre de parcours de formation à l'Université de Tlemcen à 40 parcours, couvrant 12 domaines de formation à travers diverses filières et tronc communs, encadrés par des enseignants et des établissements pédagogiques qualifiés. Le responsable a, par ailleurs, mis en avant la proposition d'ouvrir pour la première fois à l'échelle nationale, à l'Université de Tlemcen, des spécialités en mathématiques et en informatique, en particulier dans les domaines de l'intelligence artificielle et des systèmes et réseaux. Dans le même contexte, il a indiqué que l'université Abou-Bekr Belkaïd fait

partie des établissements pionniers dans l'adoption d'un nouveau mode de formation, à travers l'enseignement de la licence en langue anglaise à distance (l'année universitaire écoulée ayant vu la graduation de la première promotion dans cette spécialité), ainsi que la graduation de la première promotion dans les spécialités de double formation (notamment en finance internationale et en langue anglaise), en plus de la première promotion de master en information et communication et dans la spécialité d'orthophonie. Près de 9.000 nouveaux étudiants sont attendus à l'Université de Tlemcen pour la prochaine rentrée universitaire, dont 1.045 nouveaux

étudiants orientés vers l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS), ouverte lors de la rentrée universitaire précédente et qui avait attiré plus de 960 étudiants, a indiqué le même responsable. Pour rappel, l'Université "Abou-Bekr Belkaïd" de Tlemcen accueillera, pour la nouvelle année universitaire, environ 42.000 étudiants tous cycles confondus, répartis sur huit facultés et un institut à travers cinq pôles universitaires situés dans les communes de Tlemcen, Mansourah et Chetouane, ainsi que deux directions des œuvres universitaires englobant 15 résidences universitaires d'une capacité d'accueil globale estimée à 22.000 étudiants.

BLIDA. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Raccordement de 28 nouveaux établissements scolaires

Vingt-huit (28) nouveaux établissements scolaires ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz dans la wilaya de Blida, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris dimanche auprès de l'Entreprise de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz. L'opération a concerné 28 nouveaux établissements répartis à travers plusieurs communes de la wilaya, dont certains entrés en service et d'autres en cours de réalisation, a indiqué à l'APS, le directeur local de l'entreprise, Abdelkader Dhamen, en marge d'une visite de travail effectuée par le wali, Djamel Eddine Hashas à des projets éducatifs à Bouinan et Blida. Il a ajouté que l'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz avait mobilisé tous les

moyens humains et matériels nécessaires pour accompagner la rentrée scolaire, notamment en accélérant les travaux de raccordement et la mise en service des nouvelles infrastructures. La visite du wali a porté sur plusieurs projets éducatifs, dont cinq (5) établissements à Bouinan et un projet de réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dans la commune de Blida, ainsi que deux (2) cantines scolaires, afin de s'enquérir du niveau de disponibilité de ces structures à l'accueil des élèves.

A noter, 214.078 élèves des différents cycles rejoindront les bancs de l'école lundi à Blida, avec un encadrement assuré par plus de 31.000 personnels, entre enseignants, encadreurs et travailleurs.

AÏN-DEFLA. TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN

Ouverture de 8 nouvelles lignes

Le secteur des transports de la wilaya d'Aïn-Defla a été renforcé par l'ouverture de huit (8) nouvelles lignes de transport urbain et suburbain, a indiqué dimanche un communiqué de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya. Selon la même source, l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya a entamé l'exploitation des nouveaux bus récemment acquis, au nombre de 20, à travers l'ouverture de nouvelles lignes et le renforcement d'autres lignes existantes. L'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la couverture du réseau de transport, de l'amélioration du service public de transport et de la prise en charge des préoccupations des citoyens. Les nouvelles lignes concernent notamment les liaisons gare routière d'Aïn-Defla-Mekhatria, gare routière d'Aïn Defla-Zenadra et gare routière d'Aïn Defla-Rouina, ainsi que la ligne Sidi Bouabida (El Attaf)-cité AADL (RN4) et la ligne CEM Ahmed El-Azzali à El Attaf-cité Chouahla. Il s'agit également de la ligne El Abadia (centre-ville)-cité Ezzeitoun, de la ligne cité El Hamama à Miliana-centre-ville, et de la ligne centre-ville de Miliana-El Karma 02. Parallèlement, plusieurs lignes actuellement exploitées ont été renforcées par de nouveaux bus, en fonction des besoins, notamment les lignes Echellal-centre-ville et Mazouni-centre-ville de Aïn Defla, ainsi que les lignes desservant les cités El Wiam, Oued Rihane, Aâdja et El Baraka (950 logements) à Khemis Miliana. La même source a souligné que l'opération d'ouverture de nouvelles lignes devrait se poursuivre à travers les autres communes de la wilaya, dès la réception de bus supplémentaires dans le cadre de la 2e tranche de l'opération de renforcement du parc de transport.

MÉDÉA. DÉSENCLAVEMENT DES ZONES RURALES

Lancement des travaux d'aménagement de routes

Des travaux d'aménagement de nouvelles routes ont été lancés à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa pour désenclaver des villages situés en zone rurale, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Financés dans le cadre du programme d'aide au développement sociale et économique des communes (ADSEC) pour l'année 2026, ces travaux sont destinés à rompre l'isolement de plusieurs villages éparpillés dans les zones rurales des communes de Robeia, Bouaichoune, Hannacha, Harbil, Guelb-El-Kebir, Tablat et Ouamri, a-t-on fait savoir. Il s'agit, selon la même source, du projet d'aménagement d'une route reliant le village d'El-Kherza au chef-lieu de la commune de Robeia, dans la daïra de Berrouaghia, de travaux d'aménagement et de réhabilitation de tronçons routiers qui font la jonction entre les villages de Dahmoune et Ouled El-Hadj au centre-ville de la daïra de Guelb-El-Kebir, ainsi que des tronçons desservant les villages de Beni-Maaloum, El-Ançor Labied, Zaimia et El-Hdada, toujours dans la même daïra. Les services de la wilaya font part, aussi, du lancement des travaux d'entretien du tronçon reliant le chemin de wilaya (CW) 18 et le village El-Khouil, dans la commune d'Ouamri, le tronçon reliant le chemin communal (CC) 3 et les villages de Dehamnia, Berboure et le chef-lieu de la commune de Harbil.

BÉJAÏA. DÉVELOPPEMENT LOCAL

De nouvelles infrastructures inaugurées

Afin d'améliorer le cadre de vie de ses citoyens et de renforcer le maillage des équipements de proximité, la wilaya de Béjaïa vient de mettre en service une série de nouvelles infrastructures.

Ces projets, qui touchent des secteurs vitaux tels que l'éducation, le sport, la culture et l'administration, insufflent une nouvelle dynamique de développement local, particulièrement dans les communes de Beni Maouche et de Bouhamza.

Les services de la wilaya ont souligné ce dimanche l'aboutissement de plusieurs opérations d'aménagement destinées à répondre aux besoins concrets de la population locale. L'objectif principal de ces récents investissements est de doter les différentes communes de la région d'espaces fonctionnels, favorisant ainsi l'épanouissement des jeunes et facilitant le quotidien des habitants à travers des services de proximité renforcés.

Le secteur de la jeunesse et des sports a été particulière-



PH: DSA

ment mis en avant lors de ces inaugurations. Le village de Trouna, relevant de la commune de Beni Maouche, bénéficie désormais d'un tout nouveau stade de proximité. Parallèlement, une maison de jeunes a ouvert ses portes à Bouhamza. Ces réalisations offrent aux nouvelles générations des cadres adaptés et sécurisés pour la pratique d'activités sportives et récréatives. La culture vient également compléter cette offre d'épanouissement personnel avec l'inauguration d'une bibliothèque au village d'Aguemoun, toujours dans la commune de Beni

Maouche, créant ainsi un nouvel espace public de rassemblement dédié à la lecture et au savoir. Sur le plan de l'éducation, les efforts se sont concentrés sur l'amélioration directe des conditions de scolarisation. L'école primaire « Halili Mohand Ousaid », située au village d'Aguemoun, a été renforcée par la livraison de deux nouvelles salles de classe d'extension ainsi que d'une cantine scolaire. Ces ajouts structurels permettront d'accueillir les élèves dans un environnement pédagogique plus confortable et de garantir une meilleure prise en charge

quotidienne de la restauration. Enfin, la modernisation de l'administration locale s'est concrétisée à Bouhamza par l'inauguration du nouveau siège de l'Assemblée populaire communale (APC). Cette nouvelle infrastructure a été pensée pour rehausser la qualité des services publics fournis à la population. Elle permet non seulement d'offrir des conditions d'accueil plus dignes et fluides aux citoyens, mais garantit également aux fonctionnaires un cadre de travail moderne et approprié pour mener à bien leurs missions.

R. R.

OUM EL-BOUAGHI. DANS LE CADRE DE L'ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Octroi de 59 actes de concession

Au total, 59 actes de concession ont été octroyés, depuis le milieu de l'année 2025 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans le cadre de l'assainissement et de la régularisation du foncier

agricole, a indiqué, dimanche, le directeur des services agricoles, Chaâbane Chenna. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces actes de concession ont été attribués "après étude et approbation des dossiers déposés à cet effet, conformément à l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur". M. Chenna a ajouté que cette opération concerne la régularisation des terres agricoles exploitées sans titre légal, ce qui permet à leurs propriétaires d'obtenir des actes de concession qui leur donnent droit à plusieurs avantages, tels que le soutien de l'Etat et

les prêts bancaires. Plus de 10.000 demandes de régularisation des terres agricoles ont été déposées depuis fin 2024 au niveau des subdivisions de l'agriculture la wilaya, a également souligné le DSA, précisant que 900 demandes ont été examinées par les commissions de daïras, de la DSA et de la conservation foncière, préalablement à leur étude par la commission de wilaya présidée par le wali. Pas moins de 700 dossiers ont été approuvés et donné lieu à l'établissement de 93 décisions d'octroi d'actes de concession, a encore indiqué M. Chenna, soulignant que l'examen des dossiers d'assainissement se poursuit.

GUELMA. AVICULTEURS TOUCHÉS PAR LES INCENDIES Poursuite des opérations d'indemnisation

L'opération d'indemnisation des aviculteurs touchés par les incendies survenus dans plusieurs régions de la wilaya en juillet et août derniers, s'est poursuivie durant la journée de dimanche, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Leïla Hamouche, experte agricole chargée du dossier des indemnisations au sein de la DSA a indiqué que cette opération, organisée à l'exploitation avicole de la commune de Boumahra- Ahmed, a bénéficié aux professionnels de cette filière activant dans les communes de Béni Mezline, de Medjez Amar et de Hammam Debbagh. La même responsable a ajouté que cette indemnisation des aviculteurs sinistrés à la suite des incendies représente la "deuxième tranche de l'opération, après celles ayant touché, ces derniers jours, un certain nombre d'éleveurs de volailles". Mme Hamouche a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'indemnisation des citoyens affectés par les récents incendies de forêt, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'accélération du processus d'indemnisation des sinistrés. Elle a également affirmé que cette même opération se poursuivra "jusqu'à ce que tous les aviculteurs concernés soient indemnisés".

NÂAMA. SANTÉ

Réception prochaine d'une nouvelle polyclinique à Mécheria

Une nouvelle polyclinique, implantée dans la commune de Mecheria (wilaya de Nâama), sera réceptionnée et mise en service dans les prochains jours, a indiqué dimanche la direction des équipements publics de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette structure de santé, située au niveau du quartier des 2.476 logements ruraux groupés, à l'entrée nord de la commune de Mécheria, sont en phase d'achèvement, selon la même source. "La réception et la mise en service de cette polyclinique sont prévues dans les prochains jours, après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur et son raccordement aux

différents réseaux", a précisé le directeur des Équipements publics de la wilaya, Mohamed-Amine Trari. De son côté, le directeur de la Santé de la wilaya, Dernene Ahmed, a fait savoir que plusieurs établissements de santé ont récemment été renforcés par de nouveaux équipements d'imagerie médicale et de laboratoire, ainsi que par des fauteuils dentaires, au profit de quatre établissements publics de santé de proximité. Trois appareils de stérilisation ont également été acquis au profit des blocs opératoires des établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-il ajouté. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que le bloc opératoire de l'hôpital "Kadri-

Mohamed", situé au chef-lieu de la wilaya, a rouvert après l'achèvement des travaux d'aménagement. Ces opérations visent à améliorer la prise en charge des patients et à renforcer la qualité des prestations de santé fournies aux citoyens, a souligné le directeur de la Santé. Le secteur de la santé dans la wilaya de Nâama compte quatre établissements publics hospitaliers, totalisant une capacité de 519 lits, ainsi que 21 polycliniques, 62 salles de soins et 11 centres de santé. Il dispose également de trois centres d'hémodialyse et d'un centre intermédiaire de traitement des addictions, selon les données de la direction de la Santé de la wilaya.

TÉBESSA. RÉSEAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Raccordement de 16 établissements scolaires

Au total, 16 établissements scolaires de plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, ont été raccordés aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz naturel, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a appris l'APS, dimanche, auprès de la direction locale de distribution du groupe Sonelgaz. La responsable de la communication de cette direction, Nardjes Benarfa, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'en coordination avec les communes concernées et les directions des équipements publics et de l'éducation, quatre (4) écoles primaires, 6 groupes scolaires, et 6 collèges d'enseignement moyen (CEM) ont été raccordés aux deux réseaux. Précisant également que les établissements concernés sont répartis sur plusieurs communes, dont Tébessa, Boulhaf-Dyr, Négrine, Ouenza et Bir El-Ater, Mme Benarfa a indiqué que cette opération vise à "fournir des conditions adéquates aux élèves, notamment en ce qui concerne le chauffage, l'éclairage et la restauration scolaire". Les équipes techniques de la direction de distribution de l'électricité et du gaz ont effectué plusieurs opérations de maintenance et de sécurisation des réseaux et des installations fournissant l'énergie aux établissements scolaires "afin d'éviter toute perturbation", a conclu la même responsable.

SOUK-AHRAS. ANNEXE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE Plus de 300 nouvelles places pédagogiques

Pas moins de 309 nouvelles places pédagogiques sont proposées par l'annexe de l'Ecole normale supérieure relevant de l'Université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk-Ahras en prévision de l'année universitaire 2026-2027, a indiqué, dimanche, le responsable en charge de la gestion de cette structure, Abdelkrim Khobzaoui. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que 82 étudiants de l'annexe seront formés pour le palier primaire, dans les matières de langues arabe, anglaise et française, 99 pour le cycle moyen dans les matières des sciences de la nature et de la vie, des mathématiques, de l'histoire-géographie, des sciences physiques et des langues arabe et française.

SAÏDA. ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE Relogement de 300 familles à Ouled Khaled

Trois cents (300) familles dans la commune d'Ouled Khaled (Saïda) ont été relogées, dimanche, au nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn Zerga, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à éradiquer l'habitat précaire, a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour assurer le transfert des familles et de leurs biens vers leurs nouveaux logements, sous la supervision du wali de Saïda, Amoumen Mer-mouri, a précisé la même source.

S
E
T
E
R
O
A
S

MUET EN CLUB DEPUIS FÉVRIER DERNIER

Amoura relance sa dynamique à Nice

Délivré de sa stérilité offensive face au LOSC, l'attaquant algérien a porté l'OGC Nice vers un succès précieux (2-1) en Ligue 1. Une prestation référence qui lui permet d'aborder le rassemblement de la sélection nationale avec une confiance retrouvée.

Mohamed Amine Amoura touche enfin au but. En quête de réussite devant la cage adverse depuis le 15 février dernier, l'international algérien a mis fin à une traversée du désert de plusieurs mois lors du choc face à Lille. Aligné sur le front de l'attaque azurée, le natif de Tahir a livré une prestation complète, figurant sur tous les coups décisifs pour offrir à Nice un succès déterminant dans sa saison.

Impliqué dès l'ouverture du score niçoise, l'attaquant de 24 ans a ensuite fait parler ses qualités préférentielles : une prise de profondeur fulgurante, une pointe de vitesse déstabilisante et un sang-froid impitoyable face au portier adverse pour inscrire la seconde réalisation des siens. Ce but scelle non seulement le succès niçois (2-1), mais il permet également au fennec de franchir un cap symbolique : scorer dans un quatrième championnat européen majeur, après ses pas-

sages remarquables en Suisse, en Belgique et en Allemagne sous les couleurs de Wolfsburg.

UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LA SÉLECTION NATIONALE

Au-delà de l'aspect comparable pour l'OGC Nice, ce réveil offensif revêt une importance capitale sur le plan individuel et international. Freiné par le doute tant en club qu'en équipe nationale — où son dernier but remonte à la mi-novembre —, Amoura a prouvé sa capacité à faire basculer une rencontre au plus haut niveau. Ses déplacements incessants et sa capacité à percuter les blocs bas demeurent un atout majeur pour faire sauter les verrous adverses.

Cette performance de haut niveau tombe à point nommé. Alors qu'il s'apprête à rejoindre le stage de l'équipe nationale d'Algérie, l'attaquant aborde ce rassemblement dans une dynamique diamétralement opposée. Libéré d'un poids



Phs : DR

psychologique lourd à porter pour un joueur d'instinct, il réintègre le groupe des Verts armé d'une confiance renouvelée. Pour le sélectionneur et le collectif algérien, le retour

au premier plan de leur arme offensive représente un renfort de poids à l'aube d'échéances internationales cruciales.

Hakim S.

ÉQUIPE NATIONALE

Qui sera le gardien titulaire lors du stage de septembre ?

La question du gardien titulaire sera l'une des principales interrogations de l'actuel stage de la sélection algérienne. Pour ce rassemblement, trois portiers figurent dans la liste retenue par le sélectionneur Brahim Hemdani : Melvin Mastil, Abdelatif Ramdane et Kylian Belazzoug. Une concurrence qui pourrait permettre à l'un d'entre eux de franchir un nouveau cap avec les Verts.

Melvin Mastil part avec un léger avantage en matière d'expérience internationale. Le portier a déjà été titularisé à une reprise avec l'équipe nationale, mais lors d'une rencontre amicale. Il connaît donc l'environnement de la sélection et a déjà eu l'occasion de garder les buts des Verts.

Derrière lui, Abdelatif Ramdane et Kylian Belazzoug sont appelés à se faire une place dans la hiérarchie. Les deux gardiens n'ont, jusqu'à présent, pas encore été titularisés avec l'équipe nationale. Leur présence dans cette liste leur offre ainsi une occasion importante de convaincre le staff technique.

Le stage de septembre pourrait donc être l'occasion d'assister à une nouvelle titularisation dans la cage algérienne. Si le sélectionneur décide de donner sa chance à l'un des deux nouveaux portiers, celui-ci connaîtrait alors sa première expérience comme titulaire avec les Verts.

Cette situation illustre également la concurrence qui existe actuellement au poste de gardien de but. Depuis la fin de l'ère Raïs M'Bolhi, plusieurs portiers ont eu l'occasion d'être évalués sans qu'une hié-



Melvin Mastil

rarchie définitive ne s'installe durablement. Le staff technique poursuit ainsi son travail afin d'identifier les profils capables de s'inscrire dans la durée avec la sélection. Pour les trois gardiens convoqués, ce rassemblement constitue donc une nouvelle étape importante. Mastil devra confirmer son expérience internationale, tandis que Ramdane et Belazzoug auront l'opportunité de démontrer qu'ils peuvent prétendre à une place dans la hiérarchie. Au-delà du choix du titulaire pour les prochaines rencontres, le staff devra éga-

lement évaluer la régularité, les qualités techniques et la capacité de chacun à évoluer sous la pression des rendez-vous internationaux.

La concurrence est donc ouverte dans la cage des Verts. Entre l'expérience de Mastil et l'ambition de Ramdane et Belazzoug, le stage de septembre pourrait apporter de premiers éléments de réponse sur l'identité du gardien appelé à occuper durablement le poste de numéro un de la sélection algérienne.

H. S.

IL POURSUIT SON ASCENSION

Bourabâa s'affirme comme l'une des révélations à suivre

À chaque nouvelle sortie, Adil Bourabâa semble apporter un argument supplémentaire à ceux qui voient en lui l'une des potentielles révélations de la saison dans le championnat de Ligue 1 de France. Match après match, le jeune joueur de Le Mans affiche une régularité et une personnalité qui ne passent pas inaperçues, confirmant progressivement les promesses entrevues depuis ses premières apparitions.

Ses prestations mettent également en lumière le travail effectué au sein de la sélection olympique algérienne sous la conduite de Rafik Saïfi. Le technicien continue d'accorder sa confiance à de jeunes profils et de leur offrir un espace d'expression au plus haut niveau, avec l'objectif de constituer un vivier susceptible d'alimenter, à terme, la sélection nationale A.

Dans ce contexte, Bourabâa représente un profil particulièrement intéressant à suivre. Son évolution témoigne de l'importance du travail effectué avec les sélections de jeunes, où certains joueurs peuvent progressivement franchir les étapes et s'installer dans le pay-

sage du football national.

La question de son éventuelle arrivée en sélection A demeure toutefois prématurée. Une intégration au groupe national dépend de nombreux facteurs, notamment de la continuité des performances, de la progression du joueur, de son adaptation au niveau supérieur et des choix du staff technique. Pour l'heure, le plus important pour Bourabâa sera donc de confirmer, rencontre après rencontre, les qualités qui lui permettent aujourd'hui de se distinguer.

S'il poursuit sur cette dynamique, son nom pourrait naturellement continuer à circuler parmi les jeunes joueurs appelés à frapper aux portes de la sélection nationale. Une éventuelle présence



dans le groupe des Verts constituerait alors une étape supplémentaire dans un parcours qui ne fait que commencer.

Au-delà du cas Bourabâa, auteur de deux buts et deux offrandes en championnat français en ce début de saison, son émergence rappelle surtout que le renouvellement de la sélection nationale ne repose pas uniquement sur les joueurs déjà établis. Les différentes sélections de jeunes constituent un réservoir important de talents, dont certains peuvent progressivement s'imposer et intégrer l'équipe première.

Le parcours de Bourabâa sera donc à suivre avec attention dans les prochaines semaines. Sa progression, ses performances et sa capacité à maintenir ce niveau de régularité permettront de mieux mesurer jusqu'où le jeune joueur peut aller.

Une chose est certaine : en continuant à se montrer aussi convaincant, le milieu de 21 ans se donne les moyens de faire parler de lui et de nourrir les attentes autour de la nouvelle génération du football algérien.

Hakim S.

FEUILLETON SAOUDIEN OUBLIÉ

Hadj Moussa fait parler la poudre aux Pays-Bas

Anis Hadj Moussa semble avoir choisi la meilleure manière de répondre aux dernières semaines mouvementées : parler sur le terrain. Alors que l'international algérien avait traversé une période délicate, marquée par sa volonté de quitter son club et la fermeture du marché des transferts saoudien qui a finalement empêché son départ, l'attaquant vient de livrer une nouvelle prestation convaincante.

Face à Utrecht, Hadj Moussa a inscrit un superbe doublé, confirmant ainsi son regain de forme et son efficacité devant le but. Il s'agit de son deuxième doublé après celui réalisé contre Zwolle il y a quelques jours. Au total, l'international algérien compte désormais quatre buts depuis la clôture du mercato saoudien, durant lequel son départ vers l'Arabie saoudite n'a finalement pas abouti.

Cette période aurait pu être particulièrement difficile pour le joueur. Lorsqu'un élément souhaite partir mais se retrouve contraint de poursuivre son aventure

avec son équipe, le risque de connaître une période de flottement existe, avec une possible perte de motivation ou de concentration. Hadj Moussa, lui, semble avoir choisi une autre voie.

Son doublé contre Utrecht est d'autant plus intéressant qu'il met en évidence une évolution dans son jeu : la capacité à être plus direct et plus efficace dans les derniers mètres. L'attaquant algérien a souvent été critiqué pour cette touche supplémentaire qui lui faisait parfois perdre du temps et permettait aux défenseurs de revenir. Aujourd'hui, il a montré qu'il pouvait se débarrasser de ce défaut et faire preuve de davantage de spontanéité dans la zone de vérité.

Sur ses deux réalisations, Hadj Moussa s'est montré précis, rapide dans ses décisions et surtout déterminé à aller directement vers le but. Une efficacité qui pourrait constituer un tournant important dans sa saison.

Les chiffres témoignent également de cette montée en puissance. L'international algérien a contribué

à cinq buts en six matches de championnat, confirmant son importance croissante dans le dispositif de son équipe. Au-delà des statistiques, Hadj Moussa envoie surtout un message à travers ses performances. Après une période durant laquelle son avenir en club a suscité des interrogations, il semble désormais pleinement concentré sur son football.

À quelques échéances importantes pour la sélection algérienne, ses dernières prestations pourraient également nourrir ses ambitions internationales. Par ses buts, sa régularité et son influence offensive, Hadj Moussa semble adresser un message simple : il est prêt à retrouver les Verts et à répondre présent lorsque l'équipe nationale fera appel à lui.

H. S.

MALGRÉ LA DÉFAITE DE MARSEILLE

FACE AU PSG

Amine Gouiri s'illustre lors du Classico

Lors du choc de la 5ème journée de Ligue 1, l'Olympique de Marseille s'est incliné sur sa pelouse (1-2) face au Paris Saint-Germain ce dimanche soir. Malgré cette désillusion collective, l'international algérien Amine Gouiri a su tirer son épingle du jeu en délivrant une passe décisive, marquant de son empreinte ce sommet du championnat de France.

Le très attendu "Classico" français a offert un spectacle haletant aux supporters, avec une présence algérienne remarquée dès le coup d'envoi. Amine Gouiri et son compatriote Himad Abdelli ont tous deux été titularisés par l'entraîneur phocéen pour affronter l'ogre parisien. Dans une rencontre disputée, c'est Amine Gouiri qui a redonné espoir au peuple marseillais en seconde période. À la 72ème minute de jeu, l'attaquant des Verts a délivré une passe décisive précieuse, permettant à l'Olympique de Marseille d'égaliser et de remettre les deux équipes à égalité. Une action d'éclat qui témoigne de son impact dans les grands rendez-vous. Cependant, la joie de l'équipe locale fut de très courte durée. Piqué à vif, le Paris Saint-Germain a réagi instantanément. Seulement deux minutes après l'égalisation, soit à la 74ème minute, le capitaine parisien Marquinhos a surgi pour redonner un avantage définitif à son équipe. Le score en restera là jusqu'au coup de sifflet final, scellant la victoire du club de la capitale (2-1). Si l'Olympique de Marseille repart bredouille de ce Classico, la prestation d'Amine Gouiri et son rôle décisif dans l'animation offensive restent l'un des points positifs à retenir pour la formation marseillaise.

HOUSSEM AOUAR :

« Riyad Mahrez est le meilleur joueur algérien de tous les temps »

L'international algérien du club saoudien d'Al-Ittihad, Housseem Aouar, s'est récemment livré sur sa nouvelle vie à Djeddah et sur son parcours. Pleinement épanoui dans son nouvel environnement malgré une forte pression sportive, l'ancien Lyonnais en a également profité pour rendre un vibrant hommage à son compatriote Riyad Mahrez, qu'il place au sommet du panthéon du football algérien.

Dans des déclarations accordées à la plateforme « Kora Break », Housseem Aouar n'a pas tari d'éloges sur son ancien coéquipier en sélection nationale, Riyad Mahrez. L'admiration est totale pour l'ancien joueur d'Al-Ahli. « Comme je le répète toujours et en toute franchise, de mon point de vue et pour ma génération, Riyad Mahrez est le meilleur joueur algérien de tous les temps, et ce fut un grand honneur pour moi de jouer à ses côtés et de partager le rectangle vert avec lui », a-t-il affirmé. Outre le chapitre de la sélection, le joueur est longuement revenu sur son adaptation au sein du championnat saoudien. Aouar semble avoir trouvé un environnement de vie qui lui correspond parfaitement, au point d'envisager de s'y installer de manière définitive. « En tant que musulman, l'adaptation a été très facile à Djeddah. La ville est merveilleuse, sa nourriture est spéciale et son atmosphère ressemble à celle de la ville de Lyon où j'ai grandi, contrairement à Paris qui est bondée », a-t-il expliqué. Il se projette même bien au-delà de sa vie de footballeur : « J'ai 28 ans et j'ai encore de longues années devant moi sur les terrains, si Dieu le veut, mais je peux m'imaginer vivre ici en Arabie Saoudite même après la fin de ma carrière. Je me suis fait beaucoup d'amis et j'ai beaucoup aimé ma routine de vie dans le Royaume. »

Cependant, le quotidien du joueur reste très exigeant sur le plan sportif. Il a reconnu faire face à une immense attente de la part des supporters de son nouveau club. « La pression ici à Al-Ittihad est très élevée, je ne sais pas s'il y a un club en Europe avec une telle pression populaire. Quand les choses sont positives, le soutien est fantastique, et quand on recule, le public vous pousse à ne jamais vous relâcher », a concédé le milieu de terrain algérien. Pour conclure, Housseem Aouar a partagé quelques souvenirs touchants sur ses aspirations d'enfance et sur le rôle clé qu'a joué sa mère dans sa réussite professionnelle. S'il n'avait pas percé balle au pied, il serait tout de même resté dans le milieu du sport. « Quand j'étais jeune et que je regardais les soirées de Ligue des Champions et les déplacements des envoyés spéciaux, je me disais : si je ne réussiss pas comme footballeur, je serai journaliste sportif pour rester proche du terrain et des stars », a-t-il révélé. Un destin loin de celui qu'imaginait sa maman : « Ma mère voulait vraiment que je devienne médecin, mais je n'avais pas les prédispositions mentales pour étudier la médecine, et ma mère a vite compris que mon avenir se situerait uniquement sur les terrains de football. C'est à elle que revient le mérite de ce que je suis devenu aujourd'hui, et je lui ai d'ailleurs dédié mon premier but professionnel. »

MC ALGER

Ameur Mansoul nommé directeur sportif

Soucieux de consolider son projet sportif, le MC Alger a annoncé d'importants changements au sein de son organigramme. Ameur Mansoul prend les rênes de la direction sportive ainsi que la communication du club, tandis que l'ancien joueur emblématique Fayçal Badji fait son retour en tant que coordinateur général.

Le triple champion d'Algérie a officialisé dimanche la nomination d'Ameur Mansoul aux postes de directeur sportif et de porte-parole officiel. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, la direction du Mouloudia a précisé que ce choix stratégique s'inscrit dans une volonté de renforcer sa structure sportive et son administration en s'appuyant sur des profils techniques qualifiés. L'ancien Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a été choisi pour son riche parcours et son expertise. Il détient



en effet la licence UEFA Pro ainsi qu'un diplôme de directeur sportif professionnel obtenu en Italie, des qualifications complétées par plusieurs stages spécialisés dans la gestion sportive. En parallèle, le "Doyen" a décidé de rapatrier un visage bien connu de ses supporters. L'ancien joueur du club Fayçal Badji a été nommé coordinateur général, un rôle où il pourra capitaliser sur sa parfaite connaissance de l'environnement mouloudéen, lui qui avait déjà occupé le poste de manager général il y a quatre ans. Sa mission principale sera de mettre à profit cette expérience pour accompagner et fluidifier la liaison entre les volets sportif et administratif du club algérois. Les deux nouveaux responsables devraient s'exprimer très

ÉQUIPE NATIONALE U23

Saïfi convoque 24 joueurs pour les deux prochains stages

Vingt-quatre (24) joueurs de moins de 23 ans, dont trois gardiens de buts, ont été convoqués par le sélectionneur national de la catégorie, Rafik Saïfi, en prévision des deux prochains stages bloqués, prévus du 21 septembre au 5 octobre 2026, entre Alger et l'Afrique du sud, dans le cadre de la préparation des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN-U23). Le premier regroupement aura lieu du 21 au 27 septembre à Alger, après quoi, les coéquipiers de Abdelhak Ben Idder se rendront en Afrique du Sud, pour le deuxième stage, prévu du 28 septembre au 5 octobre, et qui sera ponctué par deux rencontres amicales face à la sélection sud-africaine. Des joutes qui permettront au staff technique national, sous la conduite de Rafik Saïfi, de poursuivre son travail d'évaluation et de préparation. Exemptée du premier tour des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN-U23), la sélection nationale fera son entrée en lice directement au deuxième tour, prévu au mois de novembre. Elle affrontera le vainqueur de la confrontation entre le Malawi et l'Eswatini. Les Algériens disputeront le match aller en déplacement (9 novembre 2026), avant d'accueillir leur adversaire lors de la manche retour, programmée le 17 novembre prochain. En cas de qualification au troisième et dernier tour, les protégés de Saïfi affronteront le vainqueur de la double

confrontation Zimbabwe-Maurice face au Mali. La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour, qui aura lieu le 30 mars. Pour rappel, l'instance africaine avait attribué à l'Egypte l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans (CAN U23), prévue en novembre 2027, qualificative pour les Jeux olympiques de Los Angeles (JO-2028). La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales. La dernière participa-

tion algérienne au tournoi de football des Jeux olympiques remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

- **Gardiens** : Yasser Zitouni (USM Khenchela, Algérie), Mohamed Anes Mokhtar (CR Belouizdad, Algérie) et Zakaria Trad (ES Sétif, Algérie).

- **Défenseurs** : Faïz Mohamed Belgourai (CS Constantine, Algérie), Kelyann Khelifa Bezahaf (Olympique de Marseille, France), Anis Fatahine (Le Puy Foot, France), Anis Billaïle Ouzenadji (ESTAC Troyes, France), Yacine Chaïb (MC Alger, Algérie), Gaetan Bakhouche-Piernas (Toulouse FC, France) et Issam Abdelhamid Naim (ES Sétif, Algérie).

- **Milieux** : Abdelhak Ben

Idder (OGC Nice, France), Adil Ali Bourabâa (Le Mans, France), Karim Bouter (Degerfors IF, Suède), Abdelouhab Satta (MC Alger, Algérie), Salah Eddine Bouziani (USM Alger, Algérie), Daryll Matys Benlahlou (Montpellier, France), Mokrane Bentoumi (Roda JC, Pays-Bas) et Willsem Boussaid (RSC Anderlecht, Belgique).

- **Attaquants** : Islam Djelali Ramla (Amiens SC, France), Kail Boudache (Olympique Lyonnais, France), Abdelmalek Kelalech (CR Belouizdad, Algérie), Yanis Senhadji (Real Jaén, Espagne), Benahmed Kohili (MC Alger, Algérie) et Mohamed Ramdaoui (USM Alger, Algérie).

ÉQUIPE NATIONALE U20

24 joueurs retenus pour le tournoi UNAF

Le sélectionneur national des moins de 20 ans, Hocine El Orfi, a retenu 24 joueurs en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 24 septembre au 6 octobre 2026, dans la ville d'Ismaïlia (Egypte), qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations de la catégorie (CAN-2027 des U20), prévue au Ghana, à l'indiquée de la Fédération algérienne de football (FAF), lundi.

A l'issue du tournoi, les deux premières sélections au classement seront qualifiées pour la phase finale de cette CAN-U20, en tant que représentantes la zone UNAF.

Pour rappel, le tirage au sort du tournoi de l'UNAF effectué le mercredi 26 août dernier, avait donné lieu au programme de compétition suivant : 24/09/2026 : Algérie - Tunisie 27/09/2026 : Algérie - Lybie 30/09/2026 : Algérie - Maroc 06/10/2026 : Algérie - Egypte.

Voici la liste des 24 joueurs :

- **Gardiens** : El Koubi Mohamed (Pardou AC), Zerrouki Mohamed-Amine (CS Constantine), Hamouda Adel (Le Havre AC).

- **Défenseurs** : Sofikitis Yanis Rayan (Udines), Laoufi Farouk (O Akbou), Letlat Adam (West Bromwich), Mansouri Abdeldjalil (CS Constantine), Benkou Oussama (AS Saint Etienne), Mehdi Daniel Iles (MC Alger), El Kouacheur Haithem (CR Belouizdad), Marchal Adam (FC Metz).

- **Milieux** : Sellami Yanis (O Marseille), Izem Youcef (JS Kabylie), Abdelaziz Housseem Allaeddine (Pardou AC), Meziane Mohamed Mehdi (O Akbou), Aissat Oscar Malek (Amiens SC), Boussadia Saad (LOSC Lille).

- **Attaquants** : Aiche Yassine (RC Strasbourg), Aoumeur Seïf El Islam (Paradou AC), Sedik Mohamed (RC Lens), Tarzout Housseem (Paradou AC), Boumal Abderraouf (SC Constantine), Niu Mohamed Amjed (ES Ben Aknoun), Valmy Mohamed (Stade Rennais).

UNE MOISSON HISTORIQUE

L'Algérie championne d'Afrique de jiu-jitsu

L'Algérie s'est illustrée de manière remarquable sur la scène africaine du jiu-jitsu en décrochant le titre continental à l'issue des Championnats d'Afrique de jiu-jitsu 2026. Organisée du 17 au 20 septembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, à Alger, la compétition a réuni plus de 250 athlètes venus de neuf pays africains.

Portée par une délégation ambitieuse et déterminée, l'équipe nationale algérienne a réalisé une performance exceptionnelle au classement général. Les représentants algériens ont récolté pas moins de 172 médailles, dont 67 en or, 58 en argent et 47 en bronze, permettant ainsi à l'Algérie de s'installer au sommet du classement continental. Cette moisson traduit la profondeur du réservoir algérien et la diversité des talents engagés dans les différentes catégories. Les compétiteurs ont

notamment pris part aux épreuves de Duo, Fighting, Contact Jiu-Jitsu et No-Gi, offrant au public présent à Alger plusieurs journées de combats et de démonstrations de haut niveau.

La performance algérienne se distingue également par l'écart enregistré au classement général. Avec ses 172 médailles, l'Algérie devance la Tunisie de 76 médailles, tandis que Maurice complète le tableau avec un total inférieur de 14 médailles par rapport à la sélection algérienne.

Au-delà des chiffres, ce sacre continental constitue un moment fort pour le jiu-jitsu algérien. Il récompense le travail effectué par les athlètes, les entraîneurs et l'ensemble de l'encadrement sportif, tout en mettant en lumière le développement des différentes disciplines du jiu-jitsu sur le continent africain. La compétition d'Alger a également offert une vitrine importante à cette discipline, qui continue de gagner en visibilité et en pratiquants. La présence de délégations venues de plusieurs pays africains témoigne de la dynamique qui accompagne le développement du jiu-jitsu à l'échelle continentale. Avec 67 médailles d'or et un total de 172 podiums, l'Algérie termine donc ces Championnats d'Afrique 2026 sur une note particulièrement marquante. Devant son public, la sélection nationale a confirmé ses ambitions et inscrit une nouvelle performance dans l'histoire du jiu-jitsu algérien.

H. S.

LIGA

Le Real Madrid, surclassé par l'Atlético, laisse filer le Barça

Réduit à dix en début de deuxième mi-temps, le Real Madrid de José Mourinho n'a pas tenu le choc dimanche sur la pelouse de l'Atlético (2-1), dans un derby électrique et politique, et laisse le Barça s'envoler en tête de la Liga avec six points d'avance.

Dès le mois d'août, l'entraîneur portugais, de retour sur le banc madrilène treize ans après son premier mandat, avait prévenu: les moments difficiles arriveront forcément, tôt ou tard. Il ne s'attendait peut-être pas à vivre sa première crise si tôt, dès la septième journée au soir d'une deuxième défaite en championnat qui offre au FC Barcelone, double champion d'Espagne en titre, six longueurs d'avance en tête de la Liga. Un peu plus d'un an après son prédécesseur Xabi Alonso (défaite 5-2), le "Special One" a assisté, impuissant, les mains sur les hanches, à un nouveau naufrage de l'armada de stars madrilène, dominée et réduite à dix après l'expulsion logique du défenseur espagnol Dean Huijsen pour une faute dans la surface sur l'Argentin Giuliano Simeone (50e). Menés quelques secondes plus tard après le penalty transformé par le champion du monde Alejandro Grimaldo (53e, 1-0), les Merengues ont plié une deuxième fois à l'heure de jeu sur un centre de Simeone, encore lui, repris du pied gauche par l'ancien Lillois Jonathan David (59e, 2-0). Doublés au classement par leurs rivaux, ils auraient même pu subir une humiliation, sans une nouvelle parade décisive de leur gardien Thibaut Courtois (66e), et la réduction du score du défenseur allemand Antonio Rüdiger d'un

PH: DR



coup de tête rageur (89e, 2-1). Après la rencontre, l'entraîneur madrilène José Mourinho, habitué des coups de communication, s'est estimé lésé par des décisions arbitrales et a pointé ce qu'il considère comme deux fautes sur ses joueurs qui méritaient selon lui "deux cartons rouges" en montrant des captures d'écran imprimées sur une feuille de papier aux journalistes. "Nous perdons tous des matchs. Ce n'est pas parce que tu t'appelles Mourinho, Simeone ou Flick, que tu peux te permettre de parler de cette façon. Il y a une ligne rouge à ne pas franchir" a répondu l'entraîneur de l'Atlético Diego Simeone.

"CEUTA EST ESPAGNOLE"

Dans la lignée d'une semaine agitée, marquée par une polémique autour d'un t-shirt de soutien à l'enclave espagnole de Ceuta qu'ont refusé de porter entièrement Mbappé, Vinicius et Ibrahima Konaté, la politique avait d'abord pris le dessus sur le sportif au Metropolitano, où l'on a entendu beaucoup de sifflets, vu des duels âpres, mais peu de football. Positionnés à droite, les supporters rojiblancos du "Fondo Sur", habitués à siffler les deux stars madrilènes en temps normal, l'ont cette fois fait avec une revendication, affichée par une banderole à la 14e minute de jeu: "Ceuta est Espagnole, elle ne cédera pas et ne se cachera pas". Sur le terrain, les deux équipes étaient rentrés aux vestiaires sur un 0-0 plutôt logique, mais bien fade

pour une affiche de ce niveau, la faute, en partie, à la maladresse de Vinicius, remplacé à la 54e minute par l'Ivoirien Yan Diomandé après une nouvelle prestation catastrophique, et à un manque criant de contrôle du jeu de la part de Mbappé et ses coéquipiers. Le buteur français a pourtant essayé, jusqu'au bout, de ramener les siens dans la partie en faisant la différence balle au pied, mais il a été systématiquement repris ou stoppé par un joueur rojiblanco, parfois irrégulièrement, ou à la limite de la faute.

Le capitaine des Bleus, en campagne pour le Ballon d'Or 2026, a cependant été bien trop seul pour faire le poids face aux Colchoceros, toujours invincibles chez eux face à leurs voisins depuis 2022 et qui ont terminé la rencontre en dansant, au pied du Fondo Sur, comme l'an dernier.

VALENCE TOUJOURS EN DANGER

Dans le reste des rencontres de cette septième et dernière journée avant la trêve internationale, Villarreal (9e, 8 points) a dominé (3-1) son voisin de Levante (17e, 5 points), le Deportivo La Corogne de Pierre-Emerick Aubameyang (7e, 10 points) a arraché le point du nul (1-1) face au Betis Séville (3e, 16 points) et Getafe (11e, 8 points) a battu (1-0) Malaga (20e, 3 points). En fin de soirée, la Real Sociedad (8e, 10 points) est allé s'imposer (3-2) dans les arrêts de jeu à Valence (19e, 4 points), toujours coincé dans la zone rouge.

PREMIER LEAGUE

Thriller haletant pour Manchester City, retour gagnant pour Iraola

Le leader Manchester City a remporté une course poursuivie palpitante contre Sunderland (5-3), dimanche en Premier League, tandis que Liverpool a offert à son entraîneur Andoni Iraola un retour gagnant à Bournemouth (1-0), son ancienne maison. Les Citizens (1ers avec 15 points) ont décroché une cinquième victoire en autant de journées, de manière décoiffante et pas vraiment maîtrisée contre Sunderland, et cela leur permet de mettre à distance leur dauphin Arsenal (2e, 12 pts), fauché 3-0 la veille à Brighton. "Il y a eu trop de buts. Je préfère 1-0, c'est bien mieux!", a réagi l'entraîneur Enzo Maresca sur Sky Sports. "Je suis satisfait de notre prestation aujourd'hui parce que nous avons trouvé un moyen de gagner, mais j'espère que la prochaine fois, nous n'en encaisserons pas trois". Après la trêve internationale, l'invincible leader devra négocier un difficile déplacement à Anfield contre une équipe de Liverpool montée à la sixième place. Bien

que vainqueurs, les Reds ont rendu une copie assez pauvre offensivement au Vitality Stadium, l'ancienne demeure d'Iraola (2023-2026), à l'image de Bradley Barcola, sorti en seconde période sans avoir marqué les esprits. L'unique but est venu de l'autre côté, du couloir droit, avec un déboulé puissant puis un centre de Cody Gakpo, que n'a pas pu reprendre Florian Wirtz mais sur lequel s'est jeté Alexander Isak (57e, 1-0). L'avant-centre suédois a fêté son quatrième but en cinq journées de championnat, en s'offrant un bain de foule parmi les supporters visiteurs.

THRILLER À L'ETIHAD

Pour voir du spectacle, il fallait plutôt être à l'Etihad, où Manchester City et Sunderland ont rejoué une nouvelle version de "Fast and Furious". Le leader a gagné avec deux buts d'avance, à la fin, mais les Black Cats de Régis Le Bris ont pris leur rôle de méchants très à coeur, notamment Brian Brobbey, l'attaquant néerlandais auteur d'un triplé

(12e, 33e, 59e). L'entraîneur français a apprécié que son équipe n'ait fait "aucun compromis avec (son) identité. Je pense qu'on peut être vraiment fiers de jouer notre football. On a fait jeu égal avec une des meilleures équipes d'Europe". Son adversaire de banc, Maresca, peut dire merci à Enzo Fernandez, buteur sur un coup franc direct (9e, 1-0), à Rayan Cherki (29e, 2-1) et surtout Antoine Semenyo, auteur d'un doublé (43e, 57e). Erling Haaland a raté une occasion en or avant la mi-temps et a failli ne pas apparaître au générique de ce thriller passionnant. Mais le Norvégien a brisé la malédiction qui le poursuivait face à Sunderland, la seule équipe de Premier League contre laquelle il n'avait jamais réussi à marquer (81e, 5-3). Au même moment, Leeds (5e, 9 pts) a prolongé son invincibilité contre le Crystal Palace de Pierre Sage (0-0), qui pointe à la 15e place.

UNITED ÉVITE LE PIRE

En fin d'après-midi, Manches-

ter United a évité le pire à Fulham (1-1) grâce à une égalisation heureuse survenue juste avant le temps additionnel.

Les Red Devils se sont fait sévèrement secouer en première période, ils ont cédé sur un but contre son camp signé Lisandro Martinez (63e) et ont accéléré seulement après, jusqu'à égaliser sur un tir de Matheus Cunha fortement dévié par un adversaire (89e). "Après le but, nous avons bien mieux joué, avec beaucoup d'enthousiasme et de caractère. Ça devrait être ainsi dès le début", a reconnu l'attaquant brésilien sur Sky Sports. Le match nul est un moindre mal pour l'entraîneur Michael Carrick qui, après la trêve internationale, ne devra pas louper le match de la reprise contre Tottenham, nouvelle lanterne rouge. Fulham (19e, 2 pts) a en effet grappillé une place après ce deuxième match nul consécutif, une semaine après celui acquis à Liverpool (0-0), et envoyé les Spurs de Roberto De Zerbi tout en bas du classement.

SERIE A

Milan et la Juve se rapprochent de la tête

Côme avait l'opportunité de rejoindre les co-leaders de la Serie A ce dimanche, mais s'est incliné à Frosinone dans l'après-midi. Plus tard dans la soirée, la Juventus et l'AC Milan ont fait respecter leur statut à domicile, respectivement face à l'Atalanta Bergame et à Lecce, pour se rapprocher du haut du classement au terme de cette 5e journée palpitante.

Distancés en ce début de championnat, la Juventus et l'AC Milan ont repassé la marche avant pour recoller au peloton de tête. Les Milanais, piqués au vif après une lourde défaite à domicile en Coupe d'Europe plus tôt dans la semaine, étaient particulièrement attendus au tournant. L'entraîneur Ruben Amorim a pu compter sur les retours d'Adrien Rabiot et de Luka Modric au milieu de terrain pour insuffler une nouvelle dynamique face à Lecce. Le choix s'est avéré payant puisque les Rossoneri ont largement dominé la rencontre. L'Américain Christian Pulisic a ouvert le score dès le premier quart d'heure de jeu, avant qu'Adrien Rabiot ne fasse le break à l'heure de jeu au terme d'une superbe combinaison collective. Diego Moreira s'est chargé de sceller définitivement le sort du match dans le dernier quart d'heure, offrant à Milan un succès convaincant (3-0) qui les replace à deux petites longueurs des co-leaders: l'AS Roma, l'Inter et la Lazio.

De son côté, la Juventus Turin avait fort à faire avec la réception de l'Atalanta. La "Vieille Dame" s'est pourtant montrée impitoyable de réalisme. Francisco Conceição a débloqué la situation d'une belle reprise suite à un centre venu de la gauche en première période. Dans le second acte, le défenseur brésilien Gleison Bremer a doublé la mise d'une tête autoritaire sur corner (2-0). Si Randal Kolo Muani n'a pas trouvé le chemin des filets, l'attaquant français a livré une prestation de haute volée, allant jusqu'à sauver une occasion brûlante sur sa propre ligne de but, sortant sous les ovations du public turinois.

Cette victoire permet aux Bianconeri de s'installer à la septième place d'un haut de tableau extrêmement dense, à seulement trois points de la tête.

Dans les autres rencontres de la journée, le promu Côme a manqué une occasion en or de s'emparer de la première place. En déplacement sur la pelouse de Frosinone, les hommes de Cesc Fabregas ont subi leur première défaite de la saison (2-0).

BUNDESLIGA

Leverkusen domine Leipzig

Le Bayer Leverkusen a confirmé son redressement en dominant le RB Leipzig (2-0), ce dimanche, lors de la 4e journée de Bundesliga. Après un but de Nkunku refusé pour hors-jeu, Schick (44e) a débloqué la rencontre d'une reprise acrobatique sur un centre de Miguel Gutiérrez. Le latéral gauche espagnol s'est ensuite chargé de faire le break (57e) d'une frappe légèrement déviée, avant que Leverkusen ne maîtrise son avantage jusqu'au bout. Après sa défaite surprise contre Elversberg pour débiter la saison, le Bayer enchaîne un troisième match sans défaite et remonte à la 5e place avec 7 points. Leipzig, battu pour la deuxième fois, recule au 8e rang avec 6 unités.

LA SG DE LA CGT SOPHIE BINET SUR LE BILAN DU PRÉSIDENT MACRON

«La France est le pays malade de l'Europe»

La secrétaire générale de la CGT a dénoncé, dans ses déclarations à France Radio « dix ans de politique de l'offre » du président Emmanuel Macron, accusé de mener 'le pays au bord de la récession'. Sophie Binet qualifie le projet de budget du Premier ministre Sébastien Lecornu de « dangereux », affirmant qu'« il sacrifie les services publics essentiels ».

La secrétaire générale de la plus grande confédération syndicale française, la Confédération générale du travail (CGT), Sophie Binet, a qualifié la France de « pays malade de l'Europe ». S'exprimant dans une interview accordée à Radio France, elle a souligné que l'Hexagone était l'un des rares pays à se trouver au bord de la récession. Selon elle, bien que le contexte international ait influencé la situation actuelle, la cause principale réside dans la « politique de l'offre mise en place depuis dix ans » par le président français Emmanuel Macron.

LA DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE A ATTEINT 117,5 % DU PIB À LA FIN DU MOIS DE MARS DERNIER, TANDIS QUE LE RENDEMENT DES OBLIGATIONS À DIX ANS EST À SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS 2008.

Par ailleurs, la secrétaire générale de la CGT a critiqué le projet de budget pour 2027 présenté le 17 septembre par le Premier ministre français Sébastien Lecornu, le qualifiant de « dangereux » affirme-t-elle, estimant qu'il « sacrifie nos services publics ». Le chef de Matignon a proposé de « geler » le budget de l'État, à l'exception de cinq ministères, dont celui des Armées, dont le financement sera augmenté. Sophie Binet a rappelé l'« été calamiteux » à cause des incendies et de la canicule, et ces catastrophes, selon elle, auraient pu être évitées « si nos pompiers avaient les moyens » et « si on n'avait pas supprimé 45 000 lits dans les hôpitaux ». « On est dans une situation où des millions de travailleurs et travailleuses sont obligés de choisir entre remplir leur caddie ou faire le plein », a-t-elle souligné, précisant que la question « n'est pas de baisser les dépenses », mais d'« augmenter les recettes ». Début septembre, le président du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Daniel Baal, a brossé un tableau sombre de la dette française, qu'il a qualifiée d'« inacceptable ». Selon lui, « le seuil d'alerte est atteint depuis un moment, non seulement sur les taux, mais également à cause du volume de la dette française », et la nécessité de la rembourser à des conditions défavorables « rend cette dette



encore plus difficilement acceptable ». La dette publique française a atteint 117,5 % du PIB à la fin du mois de mars dernier, tandis que le rendement des obligations à dix ans est à son plus haut niveau depuis 2008.

DES MANIFESTATIONS À PARIS, MARSEILLE, LYON ET TOULOUSE CONTRE UNE PROPOSITION DE LOI INSTAURANT UNE PRÉSUMPTION D'USAGE LÉGITIME DES ARMES POUR LES FORCES DE L'ORDRE

Près de 50 000 personnes ont défilé à Paris, Marseille, Lyon et Toulouse contre une proposition de loi instaurant une présomption d'usage légitime des armes pour les forces de l'ordre. Les milliers de manifestants ont dénoncé, dimanche « un risque d'impunité » en se mobilisant des associations de défense des droits humains et de la gauche pour manifester contre ce texte, voté le 7 juillet par les députés et bientôt examiné au Sénat.

Ils dénoncent le qualificatif de « permis de tuer ». Une mobilisation nationale face à une inversion de la charge de la preuve. À Paris, 21 000 personnes ont marché de la place de la République vers Nation, selon la préfecture de police. On y a lu sur les pancartes : « Nos vies méritent d'être vécues, pas abattues - Non au permis de tuer ! » ou « Plus de pouvoir = plus de bavure ». Jean-Luc Mélenchon, Mathilde Panot et d'autres élus de La France insoumise ont rejoint le cortège. « La police tue

déjà [...], nous devons faire échouer cette loi » qui « ne doit pas être inscrite à l'ordre du jour du Sénat », a déclaré Mathilde Panot, cheffe de file des « insoumis », en conférence de presse.

LA COUR DES COMPTES A RÉCLAMÉ JUILLET DERNIER « PLUS DE TRANSPARENCE DU CÔTÉ DES FORCES DE POLICE »

Le texte prévoit que policiers et gendarmes « sont présumés avoir agi » dans le respect de la loi lorsqu'ils « font usage de leurs armes », une présomption renversable par des preuves contraires, des dispositions en contradictions avec un rapport de la Cour des comptes de juillet qui réclame plus de transparence du côté des forces de police.

Pour ses détracteurs à gauche, dont Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme et le collectif Stop aux violences d'État, cela inverse la charge de la preuve et risque d'aggraver les violences. En fin de cortège parisien, des gaz lacrymogènes ont été tirés et une vitrine casée par des militants d'extrême gauche. Une pétition a recueilli plus de 730 000 signatures, mais a été classée en juillet alors que l'Assemblée a admis ce dispositif. À Marseille et Lyon, 4 500 personnes ont défilé selon les préfectures, 3 700 à Toulouse.

Des familles de victimes ont pris la parole, égrenant des prénoms de jeunes « issus des quartiers populaires ».

R. I.

ALLEMAGNE

Lourde défaite pour le parti de Friedrich Merz aux élections régionales

Les élections régionales tenues dimanche, en Allemagne ont confirmé la progression des formations radicales. Le parti de l'extrême droite AfD est arrivé en tête dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, tandis que le parti de gauche Die Linke s'est imposé à Berlin et la CDU du chancelier Friedrich Merz a subi un revers, poussant ce dernier à qualifier les résultats de « désastre » électoral. Dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) a remporté le plus grand nombre de voix avec 38,3 %, devant les 35,5 % du Parti social-démocrate (SPD), qui gouvernait jusque-là le Land. Le scrutin confirme la progression du parti d'extrême droite dans cette région de l'est de l'Allemagne. La CDU, formation du chancelier Friedrich Merz, a subi un revers particulièrement marqué, avec 4,9 % des voix, passant ainsi sous le seuil des 5 % nécessaires pour obtenir des sièges au parlement régional. Il s'agit de son plus mauvais résultat dans une élection régionale depuis la Seconde Guerre mondiale. Malgré sa première place, l'AfD reste confrontée au refus des autres principales formations de former une coalition avec elle. Son avance électorale ne se traduit donc pas automatiquement par une possibilité de prendre la tête du gouvernement régional.

DIE LINKE, LE PARTI DE GAUCHE RÉALISE UNE PERCÉE ET ARRIVE EN TÊTE À BERLIN

À Berlin, c'est Die Linke qui a créé la surprise. Le parti de gauche radicale est arrivé en tête avec 25,3 % des voix, devant la CDU, créditée d'environ 19 %, et l'AfD, à 16,3 %. Die Linke progresse ainsi nettement par rapport au scrutin de 2023. La tête de liste du parti, Elif Eralp, a notamment fait de la crise du logement et du niveau des loyers des thèmes centraux de sa campagne. Des négociations avec le SPD et les Verts pourraient désormais déterminer la future coalition à la tête de la capitale allemande.

MERZ RECONNAÎT UN « DÉSASTRE »

Ces deux scrutins constituent un revers pour la CDU et son dirigeant Friedrich Merz, au pouvoir au niveau fédéral. Le chancelier a reconnu que les résultats constituaient un « désastre » pour son parti, tout en excluant de renoncer à son poste et en affirmant vouloir poursuivre son programme de réformes économiques. Pour l'AfD comme pour Die Linke, les scrutins du 20 septembre constituent ainsi une nouvelle démonstration de leur capacité à attirer des électeurs au détriment des formations traditionnelles.

R. I.

APRÈS AVOIR VISÉ LES MAGISTRATS

Trump prépare des sanctions contre la Cour Pénale internationale

Washington prépare des sanctions visant cette fois la CPI elle-même, et plus seulement certains de ses responsables. L'objectif américain est notamment de faire pression sur la Cour au sujet de ses procédures contre des responsables israéliens. L'administration Trump prépare une nouvelle étape dans son bras de fer avec la Cour pénale internationale (CPI). Selon deux sources informées du dossier, Washington envisage cette fois de sanctionner l'institution elle-même, et non plus seulement ses magis-

trats. Une décision pourrait être annoncée en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

LA MESURE CONSTITUERAIT UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE.

Si la CPI était placée sous sanctions du Trésor américain, les citoyens et entreprises des États-Unis ne pourraient plus lui fournir de fonds, de biens ou de services sans autorisation spéciale. L'impact pourrait dépasser les frontières américaines : de nombreuses banques étrangères

limitent leurs transactions avec les entités sanctionnées pour préserver leur accès au système financier américain.

UNE DÉMARCHE VISANT À LA PROTECTION DE NATANYAHU ET DE HAUTS GRADÉS DE L'ARMÉE SIONISTE, POURSUIVIS POUR CRIMES DE GUERRE ET GENOCIDES DU PEUPLE PALESTINIEN, À GHAZA

L'informatique, les assurances ou le paiement des salariés pourraient être perturbés. Cette offensive s'inscrit dans un conflit

ancien. Les États-Unis n'ont jamais adhéré au Statut de Rome, texte fondateur de la CPI, entré en vigueur en 2002. Donald Trump avait déjà sanctionné des responsables de la Cour lors de son premier mandat, sur fond d'enquête concernant l'Afghanistan.

Depuis son retour à la Maison-Blanche, la confrontation s'est surtout cristallisée autour d'Israël. Washington veut notamment que la Cour abandonne ses mandats d'arrêt visant des responsables israéliens, dont Benjamin Netanyahu, pour des

crimes de guerre et crimes contre l'humanité présumés à Gaza. Plusieurs responsables de la Cour sont déjà visés par des sanctions américaines. La CPI dénonce une atteinte à son indépendance.

Washington estime qu'elle dépasse sa compétence en poursuivant des ressortissants d'États qui n'en sont pas membres. En visant désormais l'institution dans son ensemble, Trump ouvre donc une épreuve de force avec les alliés européens de Washington.

R. I.

RUSSIE-FRANCE

Peskov rejette les accusations de Marine Le Pen contre Moscou

« La Russie ne menace ni la France, ni aucun autre État européen », a déclaré Dmitri Peskov en réponse aux propos de la patronne de l'extrême droite française, Marine Le Pen, candidate à la présidentielle française, déclarant que « Moscou tenterait d'influencer la politique de Paris par des menaces ».

Moscou va, le responsable Peskov répond à la présidente du FN et à travers elle à d'autres tenant ce genre de propos, dont le président Macron. Pestov a déclaré hier, en ce sens que son pays « n'a aucun différend avec aucun État européen qui pourrait être à l'origine de désaccords sérieux », a-t-il ajouté.

SÉGOLÈNE ROYAL FUSTIGE « LES OCCASIONS DE PAIX RATÉES » DANS LE CONFLIT UKRAÏNIEN

La candidate à la présidentielle, Ségolène Royal a exhorté la France « à agir pour une paix juste et durable plutôt que d'alimenter une logique d'escalade vers un conflit mondial », a-t-elle lancé, dans un entretien avec BFMTV. Ségolène Royal déplore les occasions manquées de négocier et affirme que la fin des hostilités doit redevenir la priorité absolue de la diplomatie française. La candidate à la présidence française Ségolène Royal a appelé la France à s'impliquer davantage dans le règlement du conflit en Ukraine. S'exprimant sur la chaîne BFMTV, la femme politique française a souligné que la République devait « se mettre au service de l'Ukraine, en disant : "Nous voulons maintenant vous aider à instaurer une paix juste et durable" ». Selon elle, on dit « rare-



Dmitri Peskov

ment » ce genre de choses aux Ukrainiens. « Rappelez-vous, il y a deux ans, quand l'Ukraine était en position de force, on leur a dit : "Non, non, non, on veut continuer la guerre jusqu'au bout". Il y en a même qui nous disaient : "Non, on va aller jusqu'à Moscou pour déclencher une troisième guerre mondiale". Mais qu'est-ce que c'est que ce bazar ? Et donc, à ce moment-là, cette occasion, cette opportunité a été perdue », a souligné Ségolène Royal.

« L'AIDE APPORTÉE À KIEV SOULÈVE DES QUESTIONS CHEZ LES FRANÇAIS QUI VOIENT QU'ON ACHÈTE DES ARMES À L'UKRAÏNE ALORS QU'IL N'Y A PLUS D'ARGENT »

Dans le même temps, la poursuite du financement des achats d'armes destinés à l'Ukraine suscite de plus en plus de questions au sein de la population française, a fait remarquer la candidate à la présidence française. « C'est vraiment sur l'Europe que ça pèse, sur nos consommateurs, sur nos salariés, sur nos entreprises, sur notre niveau de vie. Surtout, il n'y a plus d'argent, mais les gens voient qu'on achète des armes à l'Ukraine et se disent : "Mais est-ce que cet effort est équitablement réparti ?", et notamment avec les États-Unis d'Amérique », a-t-elle ajouté. Selon Ségolène Royal, la France doit toujours œuvrer pour mettre fin aux guerres, mais actuellement ce n'est pas le cas. « Il faut

apporter la preuve aussi que cet effort est équitablement réparti et il faut apporter la preuve qu'il y a un effort considérable, au moins aussi puissant pour que cette guerre s'arrête », a-t-elle indiqué, soulignant que le règlement du conflit ukrainien figurerait parmi ses priorités. La France est confrontée à une phase aiguë de crise budgétaire et énergétique. Ainsi, la dette publique française a atteint 117,5 % du PIB à la fin du mois de mars dernier et continue d'augmenter, tandis que le rendement des obligations à dix ans est à son plus haut niveau depuis 2008. En ce qui concerne les carburants, selon les données du 20 septembre, le prix moyen du gazole en France a atteint des niveaux records et s'est rapproché de 2,41 euros le litre. Dans le même temps, Emmanuel Macron continue, comme précédemment, d'affirmer que Paris continuera à soutenir Kiev aussi longtemps que nécessaire, en faisant porter à la Russie la responsabilité de tous les maux et malheurs et en évoquant notamment une « menace russe » inventée de toutes pièces. Le Kremlin a quant à lui souligné à plusieurs reprises que le fait d'inonder Kiev d'argent et d'armes ne réduirait pas la détermination de Moscou et ne modifierait pas le cours de l'opération militaire spéciale. La Russie a également réfuté toute affirmation sans fondement concernant une prétendue « menace russe » pour l'Occident.

R. I.

LE DANEMARK SALUE L'ACCORD AVEC TRUMP

Le texte donne Washington « un contrôle permanent » sur la sécurité du Groenland

Le Danemark a salué l'accord annoncé par le président américain Donald Trump, donnant à Washington un « contrôle permanent » sur la sécurité du Groenland et interdisant l'implantation de bases russes et chinoises sur ce territoire arctique. Le président Trump avait provoqué une crise majeure avec les Européens en menaçant de rattacher purement et simplement le Groenland aux États-Unis. Le Danemark et le Groenland — un territoire autonome danois — ont tous deux salué l'accord, déclarant qu'ils le signeraient en marge de l'Assemblée générale des Nations unies prévue à New York la semaine prochaine. Le ministre danois des Affaires étrangères, Lokke Rasmussen, a déclaré samedi que cet accord « renforcera la sécurité » dans l'Arctique. « A une longue période d'incertitude succédera, nous l'espérons, un accord contraignant qui renforcera la sécurité dans l'Arctique et l'Atlantique Nord, et par conséquent aussi notre sécurité commune au sein de l'Otan et en Europe », a-t-il ajouté dans un message publié sur les réseaux sociaux. L'accord, qui selon lui respecte les « lignes rouges » fixées par le Danemark, est « important » à la lumière de l'évolution de la situation en matière de sécurité.

R. I.

EN RAISON DE LA SÉCHERESSE

Les agriculteurs de Bosnie-Herzégovine demande la déclaration d'une catastrophe naturelle

L'Association des agriculteurs de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (BiH) a appelé les gouvernements cantonaux à déclarer l'état de catastrophe naturelle en raison de la sécheresse prolongée, avertissant que la situation dans le secteur agricole est devenue intenable, a rapporté dimanche l'agence de presse locale Fena. L'association a indiqué que la sécheresse avait engendré de lourdes pertes pour les producteurs agricoles, les rendements de certaines cultures ayant chuté de plus de 50 %. Parallèlement, la saison des semis d'automne approche, tandis que les prix des matières premières et

autres intrants agricoles continuent d'augmenter. Selon les données de l'Observatoire européen de la sécheresse (EDO), dont les relevés remontent à 2012, la Bosnie-Herzégovine figurait parmi les neuf pays européens ayant connu leur mois d'août le plus sec depuis le début des relevés. Nedžad Bico, président de l'association, a déclaré que le coût élevé des semis aurait une incidence sur les prix des produits agricoles nationaux. Il a expliqué que les coûts de semis avaient augmenté en raison des conflits au Moyen-Orient, tandis que les prix du carburant, des engrais et des semences avaient également connu une hausse significative.

Dans le même temps, les prix d'achat des produits agricoles ont continué de baisser, a indiqué l'association, prévenant que la Fédération de Bosnie-Herzégovine pourrait être confrontée à des fermetures généralisées d'exploitations agricoles sans une aide urgente aux producteurs agricoles. Dans le cadre juridique de la Bosnie-Herzégovine, la déclaration de la sécheresse comme catastrophe naturelle permettrait aux autorités de mobiliser légalement et rapidement des fonds de réserve d'urgence afin d'indemniser directement les agriculteurs pour leurs pertes économiques.

R. I.

DURANT LES ÉLECTIONS À LA DOUMA D'ÉTAT

Moscou annonce avoir déjoué plus de 100 millions de cybermenaces

La Russie a repoussé plus de 100 millions de cybermenaces potentielles ciblant son infrastructure électorale pendant les élections à la Douma d'État, a déclaré la présidente de la Commission électorale centrale (CEC) de Russie, Ella Pamfilova. Les plateformes électorales russes, y compris le site web officiel des élections, ont subi des attaques DDoS de grande ampleur et à haute capacité ainsi que des intrusions ciblées dans les serveurs web tout au long de la période de vote, a déclaré Pamfilova. Les autorités ont également détecté des tentatives d'exploitation des vulnérabilités du système et de perturbation de l'infrastructure nationale de télécommunications. Toutes les activités malveillantes ont été identifiées et filtrées par les systèmes de sécurité nationaux, et aucune cyberattaque n'a été recensée malgré l'intensité sans précédent des attaques. Les enquêtes ont confirmé que les cyberattaques visant le système de vote électronique à distance russe provenaient principalement de l'étranger, certaines attaques utilisant des adresses IP russes usurpées. Pamfilova a fustigé les tentatives occidentales de perturber le processus électoral russe, soulignant que les pays occidentaux ont mobilisé des avocats professionnels comme « vautours électoraux » pour exploiter les faibles juridiques, diffuser de la désinformation et perturber le travail de la Commission électorale centrale. Elle a critiqué les dirigeants et les institutions occidentales pour avoir discrédité sans fondement les élections russes, soulignant que ces politiciens occidentaux, bien que dépourvus de véritable soutien populaire dans leur pays, portent pourtant un jugement arbitraire sur la légitimité des élections russes.

R. I.

TURQUIE

Destruction de 217 608 plants de cannabis

Les autorités ont détruit 217 608 plants de cannabis et de skunk dans le sud-est de la Turquie, a annoncé hier, le ministère de l'Intérieur. « Les plants, saisis par les forces de gendarmerie dans 99 zones de culture illégale de cannabis de la province de Diyarbakir, « auraient pu produire environ 5 tonnes de poudre de cannabis », a indiqué le ministère dans un message X. Les forces de l'ordre ont mené une opération dans les districts de Lice et de Kulp dans le cadre d'un plan d'action gouvernemental visant la culture illégale de cannabis, a-t-on indiqué. Au total, 64 équipes opérationnelles et 570 gendarmes locaux ont participé à l'opération, menée en coordination avec le service des stupéfiants du commandement général de la gendarmerie et les parquets de Lice et de Kulp. Des systèmes de téledétection ont également été utilisés pour identifier les sites de culture. Le ministère a indiqué que les efforts contre les trafiquants de drogue de rue, les fabricants de drogue et les activités de culture illégale de drogue se poursuivraient.

R. I.

DES INTERROGATIONS SUR L'OMBRE DE L'ENTITÉ SIONISTE

L'Ouganda rompt ses relations militaires avec la Turquie

L'Ouganda a suspendu toute coopération militaire avec la Turquie, sur fond de conflit autour de l'opposant Fred Lumbuye et de tensions en Somalie.

« **L**a proximité affichée du chef de l'armée Muhoozi Kainerugaba avec Israël alimente les interrogations sur un arrière-plan géopolitique » selon des experts locaux et étrangers. L'Ouganda a suspendu, samedi dernier, « toute coopération militaire et de défense avec la Turquie, une rupture brutale entre deux partenaires liés depuis près d'une décennie. L'armée ougandaise (UPDF) affirme que la mesure restera en vigueur jusqu'au règlement de « questions en suspens », sans les détailler. Le contentieux le plus visible concerne « Fred Lumbuye, blogueur ougandais installé en Turquie et virulent critique du président Yoweri Museveni » rapportent des médias. . Kampala l'accuse notamment d'incitation à la violence et d'infractions informatiques, et réclame son extradition. La veille de l'annonce, des centaines de partisans de la Patriotic League of Uganda avaient manifesté devant l'ambassade turque à Kampala. Le mouvement est dirigé par Muhoozi Kainerugaba, chef de l'armée et fils du président. Lutte d'influence entre Ankara et Tel Aviv en Afrique Mais la crise dépasse



se le cas Lumbuye. Muhoozi « reproche aussi à Ankara son influence croissante en Somalie », où l'Ouganda déploie des soldats depuis 2007 contre les terroristes de Shebab. La Turquie y est devenue un acteur militaire, économique et maritime majeur et Le général avait même réclame à Ankara « un milliard de dollars au titre des sacrifices consentis par Kampala en Somalie ». Cette crise menace désormais une coopération couvrant formation, armement, surveillance et transferts de technologies. Une crise, non loin du rapprochement entre Kampala et l'entité sioniste qui nourrit des interrogations sur les raisons et les réelles motivations ayant mené à la rupture en question, même pour bon nombre d'observateurs et experts relève qu'aucun élément soli-

de ne permet d'affirmer que l'entité sioniste « soit derrière la rupture entre l'Ouganda et la Turquie » Il est à rappeler que Muhoozi affiche ouvertement son « soutien à Israël », en août dernier il a inauguré à « Entebbe un monument à Yonatan Netanyahu, frère de l'actuel Premier ministre israélien, tué lors du raid de 1976 ». L'Ouganda et l'entité sioniste entretiennent, comme le rappellent des médias locaux « une coopération sécuritaire ». Et la crise précitée survient alors qu'Ankara et Israël s'opposent sur plusieurs dossiers régionaux. Elle donne donc à la crise une dimension géopolitique supplémentaire, en plus des tensions autour de Lumbuye et aux divergences turco-ougandaises en Somalie.

R. I.

LA CONFÉRENCE AAD 2026 S'EST CONCLUE EN AFRIQUE DU SUD

Elle a mis en lumière la coopération aérospatiale et de défense

La 13e édition du salon Africa Aerospace and Defence (AAD) s'est conclue dimanche à Pretoria, capitale administrative de l'Afrique du Sud, mettant en lumière l'innovation technologique, le développement industriel et la coopération internationale dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense. Cet événement de cinq jours s'est tenu sur la base aérienne de Waterkloof sous le thème « La porte d'entrée de l'Afrique vers la collaboration en matière de défense et d'aérospatiale ». La ministre sud-africaine de la Défense et des Anciens

Combattants, Angie Motshekga, a déclaré que l'exposition offrait une plateforme pour échanger des idées, nouer des partenariats et créer de nouvelles opportunités dans les industries aérospatiales et de défense. Selon Motshekga, plus de 250 exposants d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord et du Sud ont participé à l'événement de cette année. « La diversité des nations présentes à l'AAD 2026 souligne l'importance de cet événement en tant que point de rencontre pour l'innovation, le commerce et la coopération

mondiaux », a-t-elle déclaré. Segomotsotso Tire, directeur général de l'Armaments Corporation of South Africa (Armscor), partenaire principal et organisateur clé de l'exposition, a déclaré à Xinhua lors de l'événement que l'exposition offrait aux entreprises africaines des opportunités d'établir des partenariats avec des homologues internationaux. Elle a ajouté que des domaines tels que les véhicules aériens, la réalité augmentée et la cybersécurité offraient des opportunités de coopération, tandis que les partenariats internationaux pouvaient aider les

entreprises locales à accéder à des technologies de pointe et à développer des compétences spécialisées. Organisé tous les deux ans, l'AAD combine un salon commercial et un meeting aérien, servant de plateforme pour promouvoir la collaboration internationale, le commerce et l'investissement dans les industries aérospatiales et de défense africaines. L'édition de cette année comprenait trois journées commerciales du mercredi au vendredi, suivies de deux journées de spectacle aérien ouvertes au public durant le week-end.

R. I.

EFFONDREMENT DE MINE DANS L'EST DU SOUDAN

Dix mineurs artisanaux tués et 21 autres blessés

Au moins 10 mineurs artisanaux ont été tués et 21 autres blessés après l'effondrement de cinq puits de mine dans la région d'Oni, dans l'État de la Mer Rouge, dans l'est du Soudan, ont déclaré dimanche un groupe de volontaires et des témoins oculaires. Le service des urgences de Dar Hamar, un groupe de bénévoles, a déclaré dans un communiqué que les équipes de secours avaient récupéré 10 corps et 21 mineurs blessés, et que les opérations de recherche se poursuivaient pour retrouver les personnes encore piégées. La Compagnie soudanaise des ressources minérales a annoncé séparément l'effondrement de la mine dans la région d'Oni dans un communiqué publié dimanche, mais n'a fourni aucun bilan officiel des morts ou des blessés.

Un mineur présent sur les lieux a déclaré à Xinhua que l'effondrement s'est produit samedi alors que des mineurs travaillaient sous terre, après que des puits adjacents se soient effondrés successivement et aient enseveli les travailleurs sous des roches et de la terre. Le mineur, qui a souhaité garder l'anonymat, a déclaré que les mineurs présents sur le site ont rapidement tenté de secourir les personnes piégées à l'aide du matériel disponible, tandis que des bulldozers étaient amenés pour dégager les décombres. Il a déclaré que la difficulté d'accès à certaines parties du site rendait impossible la détermination du nombre final de mineurs disparus, ajoutant qu'un certain nombre de blessés avaient été transportés à Port-Soudan, à environ 300 km du site minier. Cet acci-

dent est survenu quelques jours après l'effondrement de la mine d'Al-Zaraa près d'Al-Nuhud, dans l'État du Kordofan-Occidental, qui a coûté la vie à des dizaines de mineurs. L'exploitation minière artisanale constitue une source de revenus majeure pour de nombreux Soudanais, produisant environ 80 % de l'or du pays. Ce secteur est présent sur plus de 800 sites dans le nord et l'ouest du Soudan et emploie plus de 1,5 million de mineurs. L'or est l'une des principales sources de devises étrangères du Soudan. Selon les statistiques officielles, le Soudan a produit 70 tonnes d'or en 2025. Les accidents sont fréquents sur les sites miniers, où des mesures de sécurité insuffisantes et des infrastructures vétustes accroissent les risques pour les mineurs.

R. I.

RDC

Le bilan d'Ebola atteint 7.614 cas confirmés, dont 3.676 décès

Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) s'élève désormais à 7.614, dont 3.676 décès, selon le dernier bilan publié dimanche par les autorités sanitaires du pays. « La riposte contre Ebola se poursuit dans 7 provinces et 63 zones de santé et le bilan fait état de 7.614 cas confirmés, dont 1.864 guéris et 3.676 décès, tandis que 909 patients sont en isolement ou hospitalisés et que le suivi des contacts a atteint 87,8 % », a indiqué le ministère congolais de la Communication et des Médias, dans un communiqué. Au cours des dernières 24 heures, « 41 nouvelles guérisons ont été enregistrées, dont 30 en Ituri », ajoute la même source. Le ministère souligne, en outre, que, « la vaccination se renforce avec le lancement prévu à Bunia de la campagne destinée aux personnes en première ligne, tandis que la surveillance est également renforcée à Dungu, nouvelle zone touchée dans le Haut-Uélé. « La mobilisation communautaire se poursuit avec plus de 110 000 personnes sensibilisées en une seule journée, tandis que 97 % des voyageurs ont été dépistés aux points d'entrée et de contrôle », conclut le communiqué.

R. I.

AFRIQUE

Un séisme de magnitude de 5,8 frappe le sud du continent

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,8 a secoué le sud de l'Afrique à 20h54 GMT dimanche, a annoncé le GFZ, le centre de recherche allemand en géosciences. L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été initialement localisé à 48,41 degrés de latitude sud et 31,47 degrés de longitude est.

R. I.

SUR LA GESTION DE L'EAU

L'Égypte entrevoit de larges perspectives de coopération avec la Chine

L'Égypte entrevoit de larges perspectives de coopération avec la Chine dans la gestion de l'eau, a déclaré le ministre égyptien des Ressources en eau et de l'Irrigation, Hani Sewilam. Répondant à une question de l'agence Xinhua lors d'une conférence de presse, Sewilam a déclaré que la Chine disposait de technologies de pointe et d'une expérience qui pourraient contribuer aux efforts de l'Égypte pour moderniser sa gestion de l'eau. « La Chine a beaucoup à offrir », a-t-il déclaré, soulignant que le soutien des dirigeants des deux pays offre une opportunité de renforcer la collaboration dans ce domaine. Une délégation chinoise devrait participer à la Semaine de l'eau du Caire en octobre, a déclaré Sewilam, ajoutant que l'Égypte ouvrirait des canaux de discussion et de coopération. L'Égypte figure parmi les pays les plus touchés par la pénurie d'eau au monde. Selon Sewilam, plus de 98 % de ses ressources en eau renouvelables proviennent de sources extérieures à ses frontières. Le ministre a déclaré que l'Égypte encourage la transformation numérique et les technologies de pointe dans le secteur de l'eau dans le cadre des efforts déployés pour rendre l'utilisation de l'eau plus efficace.

R. ?

DÉCÈS DE SID AHMED AGOUMI

L'Algérie fait ses adieux à un monstre sacré de l'art

Le monde de la culture algérienne est en deuil suite au décès du mythique comédien Sid Ahmed Agoumi, survenu à l'âge de 86 ans. De son vrai nom Ahmed Meziane, cette figure incontournable laisse derrière lui un héritage colossal, fruit d'une carrière magistrale longue de plus de six décennies, sans cesse partagée entre les planches, le grand écran et la télévision.

La nouvelle de sa disparition a suscité une vive émotion au sein de la famille artistique, ébranlée par la perte d'un artiste accompli aux qualités humaines et professionnelles exceptionnelles. Les hommages unanimes de ses pairs témoignent de l'impact majeur qu'il a eu sur le paysage culturel. Le réalisateur Djaffar Gacem, qui l'a dirigé dans le rôle culte de Kendil pour la série "Achour El Acher", a tenu à saluer la mémoire d'une véritable "sommité du cinéma algérien" et d'un "acteur inégalable". Le célèbre comédien Salah Ougrout a, de son côté, exprimé sa profonde tristesse face à la perte d'un "grand ami" et d'une référence absolue de la scène. Au nom de la profession, Amar Rabia, président de l'association "Lumières", s'est fait la voix des acteurs et techniciens de son collectif en soulignant l'empreinte indélébile laissée par le défunt. Cette admiration dépasse les frontières du



Ph. : DR

septième art pour toucher le monde littéraire. L'écrivain Yasmina Khadra a ainsi partagé un souvenir personnel et ému, remontant à sa toute première découverte de l'acteur dans le film "Les hors la loi" de Tewfik Farès, gravant à jamais dans sa mémoire l'image d'un comédien charismatique doté d'une aura et d'une présence remarquables. Né en 1940 à Alger, Ahmed Meziane avait embrassé sa vocation dans les années 1960. Son talent s'est rapidement déployé à travers plus d'une cinquantaine d'œuvres qui composent aujourd'hui un pan entier du patrimoine culturel national. Au théâtre, il a donné vie à des pièces

majeures telles que "Les Fils de la Casbah", "Le Cadavre encerclé", "Des roses rouges pour moi" ou encore "Hassan Terro". Face à la caméra, il s'est illustré dans des productions inoubliables comme "Z", "Le Moulin" et "Kahla ou Beïda". Homme d'art mais aussi d'engagement, Sid Ahmed Agoumi a mis son expérience au service des institutions en dirigeant des structures culturelles à Tizi-Ouzou, Annaba et Constantine, avant de couronner son riche parcours administratif à la tête du Théâtre national algérien. Son départ clôt un chapitre fondamental des arts dramatiques en Algérie.

R. C.

TIARET

Réalisation de sondages archéologiques sur le site de Tagdemt

Une équipe spécialisée du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) a récemment effectué une opération de fouilles archéologiques préventives, sous forme de sondages, sur le site archéologique de Tagdemt, dans la commune éponyme (wilaya de Tiaret), a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la Culture et des Arts. Cette opération avait pour objectif de vérifier l'éventuelle présence de vestiges ou de témoignages matériels présentant une valeur historique, a précisé la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya, Mme Bachir Mama. Menés sur une superficie d'environ dix (10) hectares aux abords de la commune de Tagdemt, ces sondages ont été réalisés à la demande des autorités locales afin de s'assurer que les terrains concernés ne renfermaient pas de vestiges susceptibles de compromettre la réalisation de projets de développement au profit des habitants, a expliqué la responsable. L'équipe technique a achevé ses travaux sans relever de découvertes archéologiques présentant une valeur historique particulière, selon la même source. La direction de la Culture et des Arts devrait recevoir prochainement le rapport final de cette opération. Ce document permettra d'élaborer un dossier technique et administratif consacré au site, qui sera soumis à l'approbation des autorités compétentes et contribuera à déterminer les terrains susceptibles d'accueillir les futurs projets de développement.

APRÈS 15 ANS D'EXIL

Retour triomphal d'Asala Nasri à Damas

Elle a passé 15 ans en exil pour avoir soutenu le soulèvement contre le président Bachar al-Assad. Jeudi soir à Damas, la star syrienne Asala Nasri a fait un retour triomphal sur scène. Le concert s'est tenu au milieu de strictes mesures de sécurité, des islamistes radicaux ayant orchestré une campagne réclamant son annulation. "Vous m'avez tellement manqué (...). Combien ai-je rêvé de cette rencontre, et combien ai-je prié que nous nous retrouvions", a affirmé la chanteuse de 57 ans devant des milliers de personnes venues l'acclamer dans un stade de Damas. "La guérison (de la Syrie, ndr) ne pourra se produire que par l'art et la musique", a-t-elle lancé. Dans l'assistance, de petits drapeaux syriens ondulent au rythme de la musique et beaucoup ne retiennent pas leurs larmes. "Je ne croyais pas que ce jour viendrait", c'est comme "un très beau rêve", confie Sawzan Wadha, 56 ans. "Nous sommes très heureux que notre pays aille de l'avant", ajoute Lynn Nahas, 40 ans. Les autorités islamistes, qui avaient renversé le président Bachar al-Assad en 2024, ont salué le retour d'Asala.

"PERSONNE LIBRE"

Le ministre de la Culture Mohammad Yassine Saleh a rejoint l'artiste sur scène, la qualifiant de "fille de Damas", dont le retour est celui de "tout Syrien honnête et toute personne libre". Asala a été parmi les premiers artistes syriens à proclamer son soutien aux manifestations paci-

fiques qui ont éclaté en 2011 contre Bachar al-Assad. Elle avait refusé de prendre part à des événements soutenant le pouvoir, une attitude qui lui a valu sa radiation du syndicat des artistes ainsi que des campagnes médiatiques contre elle. Elle avait choisi de s'exiler en 2011 et vivait ces dernières années au Caire avec sa famille, tout en poursuivant sa carrière et ses concerts dans plusieurs pays arabes. Asala a interprété des chansons de son nouvel album, "l'album syrien", qui regroupe 14 titres correspondant

au nombre de provinces syriennes, qu'elle présente comme un hommage à la diversité de la Syrie, pays multiconfessionnel et multi-ethnique. Alors que le pouvoir islamiste tente de réunifier le pays, elle a chanté pour les villes meurtries par la guerre, mais également pour le littoral récemment endeuillé par des massacres d'alaoites ou la région druze de Soueïda, également théâtre de violences communautaires. La moitié des recettes du concert doit être consacrée à des œuvres carita-

tives.

Asala était revenue cette semaine à Damas avec sa famille, et un antiquaire de Damas lui avait restitué le oud (luth oriental) de son père, un célèbre musicien, qu'il avait gardé chez lui pendant de longues années. Avant le concert, des islamistes radicaux avaient lancé une campagne sur les réseaux sociaux contre l'artiste et la tenue de concerts, estimant que c'était contraire aux préceptes islamiques. Un prédicateur égyptien vivant en Syrie, Hani Dahab,

connu sous le nom de "cheikh al-Dhahabi", avait lancé une campagne appelant à "annuler les concerts du péché" et critiqué le ministère de la Culture qui cherche selon lui à "donner au pays une coloration laïque". Un autre prédicateur salafiste syrien, Abdel Razzaq al-Mahdi a, lui, qualifié le concert de "spectacle (...) de débauche", tandis qu'un rassemblement de prédicateurs de Damas a demandé au ministre de la Culture de tenir compte de "l'identité religieuse de la société".

PROPOSÉ PAR DONALD TRUMP

Sylvester Stallone révèle avoir décliné le poste d'« ambassadeur d'Hollywood »

Près de deux ans après avoir été nommé à la surprise générale « ambassadeur spécial » à Hollywood par Donald Trump, la star de la saga Rocky sort enfin du silence. Dans une récente interview, Sylvester Stallone confie avoir découvert cette nomination en regardant la télévision et explique en détail pourquoi il a jugé ce rôle tout simplement « impossible » à assumer.

En janvier 2025, Donald Trump avait fait grand bruit en annonçant sur sa plateforme Truth Social la création d'un comité chargé de revitaliser l'industrie cinématographique américaine. Le président avait alors nommé trois figures emblématiques et conservatrices du cinéma – Sylvester Stallone, Mel Gibson et Jon Voight – au rang d'« ambassadeurs spéciaux » pour Hollywood. L'objectif affiché était de ramener les productions sur le sol américain et de conseiller l'administration sur les enjeux liés au divertissement. Cependant, près de deux ans plus tard, l'interprète de

Rambo vient de clarifier la situation : il n'a jamais accepté cette mission.

Lors d'un entretien accordé au Sunday Times, Sylvester Stallone a raconté avec amusement et stupéfaction les coulisses de cette annonce. L'acteur a avoué avoir été totalement pris de court en découvrant sa propre nomination.

Il explique qu'il regardait tranquillement la télévision un soir lorsqu'il a entendu les journalistes annoncer que lui, Mel Gibson et Jon Voight allaient devenir ces fameux ambassadeurs. Sa réaction immédiate fut l'incompréhension totale, affirmant que si on lui avait posé la question au préalable, il aurait catégoriquement refusé.

Pour justifier son refus de s'impliquer dans ce projet, Sylvester Stallone a mis en avant la réalité complexe du fonctionnement de l'industrie cinématographique. Selon lui, Hollywood s'apparente davantage à un regroupement d'États féodaux, où chaque studio règne sur son propre petit royaume. Il a ainsi

expliqué à Donald Trump qu'il était illusoire d'entrer dans ce système pour dicter à six grands studios la manière de mener leurs affaires. Conscient de sa position d'artiste plutôt que de financier, l'acteur a estimé que le monde très corporatiste d'Hollywood n'avait aucune envie d'entendre un comédien leur donner des leçons d'économie.

C'est avec la formule diplomatique mais définitive « merci et ciao » que Stallone s'est finalement retiré de cette initiative présidentielle. Il a tenu à souligner que ses confrères Mel Gibson et Jon Voight étaient, tout comme lui, des électrons libres habitués à travailler de leur côté, rendant toute action coordonnée difficile. Bien que Jon Voight soit par la suite resté proche des cercles d'influence de la Maison-Blanche pour promouvoir des incitations fiscales, Sylvester Stallone a préféré garder ses distances avec ce titre purement honorifique, confirmant qu'il ne se voyait pas jouer les politiciens au cœur de la machine hollywoodienne.

Recette du jour



RFISSA MAROCAINE

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 1 – La sauce
- 1 poulet fermier
- 1 gousse d'ail en chemise + 2 gousses d'ail épluchées
- 3 gros oignons
- 1/2 cuillère à café gingembre, de curcuma, de ras el hanout, de coriandre moulu
- Sel et poivre
- 4 c à s d'huile d'olive
- 1 bouquet de coriandre
- 100 gr de lentilles
- 2 c à s de fenugrec en grains
- 1 c à s de beurre clarifié
- 2 – La pâte à Rfissa:
- 350 gr de semoule extra fine
- 150 gr de farine t55
- 10 gr de sel
- entre 320 et 350 ml d'eau
- Un mélange huile d'olive et beurre clarifié pour étaler et cuire les trids
- 3 – La marinade du poulet
- Une pincée de pistils de safran

- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de chaque épice: curcuma
- Poivre
- Gingembre
- Ras el hanout
- Coriandre

Etapes et Préparation

1 – La marinade épicée du poulet
Dans un bol, mettre les pistils de safran avec un peu d'eau chaude et laissez infuser et refroidir.

Ajoutez les épices (poivre, curcuma, gingembre, coriandre en poudre et un peu d'huile d'olive.

Badigeonnez le poulet préalablement lavé au sel avec ce mélange et le laissez mariner le plus longtemps possible.

2 – Les feuilles de rfissas

Pour la pâte à msemen, j'utilise ma méthode de la pâte rapide au micro-ondes ce qui est un gain de temps considérable. Faites des carrés si vous préférez.

Une fois votre pâte pétrie, la détailler en boulettes de 45 gr chacune.

Sur un plan de travail huilé, étalez une boulette de pâte et l'étirer le plus finement possible sans la déchirer.

La soulever et la déposer sur votre poêle anti adhésive ou crépière électrique.

Sans attendre, déposez une seconde feuille sur la première puis retourner.

Continuez ainsi jusqu'à épuisement de vos boulettes

Séparez les feuilles cuites et les rouler puis découper des bandes.

3 – La sauce à Rfissa

Faire revenir les oignons émincés dans une marmite ou faitout, arrosée d'huile d'olive et de beurre rance jusqu'à légèrement coloration.

Placez la gousse d'ail en chemise à l'intérieur du poulet et l'ajouter dans la marmite.

Complétez avec les épices déjà utilisées pour la marinade ainsi que 2 gousses d'ail épluchées.

Salez.

Laissez mijoter quelques minutes avant de verser 1 litre d'eau chaude environ ainsi que le bouquet de coriandre ou persil.

Mettre à cuire séparément dans deux casseroles les lentilles ainsi que les graines de fenugrec.

Egouttez les lentilles à mi cuisson et les remettre à cuire dans la sauce. Faites de même pour le fenugrec et réservez.

Retirez le poulet de la marmite et le dorer au four.

Déposez un étage de feuilles de mléouis, trid ou msemen dans un plat et arrosez avec la sauce du poulet.

Remettez une couche de feuilles et arrosez généreusement de sauce. Retirez l'ail en chemise et placez le poulet sur les feuilles.

Décorez l'assiette avec les oignons, les lentilles.

Gâteau du Jour

CROQUETS ALGÉRIENS

INGRÉDIENTS

- 4 œufs
- 250 gr de sucre semoule
- 280 ml d'huile ou beurre
- 1 zeste de citron ou eau de fleur d'oranger
- Un sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 10 gr de levure chimique
- 150 gr de maïzena
- 500 à 700 gr de farine type 45
- 1 jaune d'œuf + une pincée de cacao pour la dorure

Préparation:

Battre les œufs, le sucre, la vanille et le zeste de citron ensemble jusqu'à obtenir un mélange mousseux. Le mélange peut se faire au robot en utilisant l'ustensile feuille. Versez l'huile en continuant de battre pour rendre le mélange homogène. Incorporer la maïzena et la levure chimique puis terminez en ajoutant la farine tamisée en deux ou 3 fois jusqu'à obtenir une pâte non collante, pas être trop molle au risque de s'étaler à la cuisson et ni trop dure.

Si vous avez le temps, vous pouvez laissez reposer la pâte au frais entre 15 et 30 minutes) Sur une grande plaque de cuisson allant au four et recouverte de papier cuisson,



rouler un boudin et aplatir des rectangles d'environ 30 cm de long et 7 cm de large. Vous pouvez les faire moins larges. Avec un pinceau à pâtisserie, badigeonner la surface d'une dorure de jaune d'œuf mélangé à une cuillère à thé ou café de cacao en poudre ou café lyophilisé. Tracez des traits à l'alde du dos d'une fourchette ou autre ustensile pour la décoration. Enfouez à four préchauffé th. 180°C.

Faire cuire pendant 15 min environ jusqu'à ce que la surface soit dorée.

Retirez le plateau et laissez le gâteau tiédir.

Découper délicatement de façon transversale et les remettre à dorer les faces coupées.

Laisser refroidir les croquets algériens avant de les ranger dans une boîte hermétique dans un endroit sec de la maison.



Conseil du jour

Pour bien préparer le bac, il est important de se concentrer sur la planification, la gestion du temps, l'apprentissage actif et le bien-être.

1. Planification et organisation
2. Gestion du temps.
3. Apprentissage actif.
4. Bien-être.
5. Évitez les distractions.
6. Faites-vous confiance.

Le saviez-vous ?



LES BIENFAITS DU MÉNAGE



Lorsque vous vous sentez déprimé, faites le ménage. Des études montrent que le fait de mettre de l'ordre autour de soi peut également apporter de la clarté et de la paix à l'intérieur de soi.

Bon à savoir !

Le zinc est un oligo-élément essentiel à la santé féminine, jouant un rôle crucial dans la fertilité, la reproduction, la santé de la peau, des cheveux et des ongles, ainsi que dans le renforcement du système immunitaire:

- Fertilité et reproduction
- Hormones.
- Santé de la peau.
- Cheveux et ongles.
- Système immunitaire.



Astuce du jour:

Que boire pour avoir une belle peau ?

Penser à boire 1 L 1/2 d'eau par jour. C'est essentiel, car votre corps est composé à 70 % d'eau.

Mon astuce : boire un verre d'eau par heure. En une journée,

vous aurez bu la quantité nécessaire sans avoir l'impression de vous forcer. J'ai ma bouteille remplie en début de journée et je la vide au cours de la journée.

CITATION DU JOUR

« Il n'y a qu'une chose qui puisse rendre un rêve impossible, c'est la peur d'échouer. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 - PRIX : TIARTI - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Sariet el Mesk, seul au monde

La course à caractère de ce jour à l'hippodrome de Tiaret mettra aux prises 12 concurrents de qualité moyenne, car seulement quelques-uns d'entre eux ont réalisés de beaux accessits durant cette saison hippique et d'autres se distinguent par des performances en dents de scie tout au long de la saison en cours, pour cette raison je favorise les chevaux qui possèdent des gains à leurs actifs citons en exemple la protégée de l'efficace entraîneur K. Feghouli la jeune femelle Sariet El Mesk et l'élégante jument Hamama d'Hem de la grande maison A. Aoussat qui reste sur une excellente 2ème place lors de sa dernière tentative du mois de novembre dernier, sans oublier l'accrocheur coursier de 8 ans Faiz d'Hem qui fera son retour sur les pistes après un arrêt de 5 mois, cependant, il serait imprudent de limiter les pronostics à ce trio de tête, certains coursiers jusque-là restés en retrait pourraient profiter d'un bon parcours ou d'un rythme de course favorable pour venir bouleverser la hiérarchie établie avec certains coursiers homogènes et une distance propice aux arrivées serrées, car l'ensemble des concurrents présents se connaissent très bien, où la condition de la course du jour, les a réunis dans ce prix Tiarti support aux deux paris quarté et quinté et pour toucher le meilleur ticket, il faut multiplier vos martingales, ou de jouer large. Nous vous rappelons que cette épreuve est réservée aux galopeurs, n'ayant pas totalisé la somme de 126 000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2026, avec une surcharge de 1 kg par tranche de 25 000 DA cumulés sur la même période de la condition de la course du jour, sur une distance qui nous a toujours surpris par ses arrivées explosives, 1300 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BRIXSSAM. Cette protégée de la grande maison S. Metidji, vient de réaliser une belle performance lors de sa dernière tentative et sur le même parcours du jour, elle n'a qu'à répéter sa

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
F. METIDJI	1	BRIXSSAM	F. ABDI	55	2	AD. FEGHOULI
K. BENACER	2	SARIET EL MESK	R. BELMORSLI	55	9	K FEGHOULI
MN. METIDJI	3	HERLUCE	JJ : AEK. DJELLOULI	55	8	D. DJELLOULI
K. BENACER	4	JORIX (0)	JJ : AY. KHELIFI	55	6	K. FEGHOULI
A. AOUSSAT	5	HAMAMA D'HEM (0)	W. HAMOUL	54	11	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	6	FAIZ D'HEM	MD. ASLI	54	12	K. ASLI
K. BELARBI	7	EL HADIA	HO. EL FERTAS	54	7	AD. FEGHOULI
M. ASLI	8	LINA	L. BOUBEKEUR	54	1	K. ASLI
B. BENARABA	9	KAWKAB EL HLEM	JJ : KH. BENKHATOU	53	4	K. ASLI
K. BELARBI	10	FASSY	AP : F. BOUBEKEUR	53	3	PROPRIÉTAIRE
MN. METIDJI	11	GAWAHIR D'HEM	H. BELMORSLI	52	5	H. FATMI
K. BENACER	12	TEIMOR EL MESK	AP : IB. BIZ	50	10	K. FEGHOULI

course pour se pointer sur une marche du podium.

2. SARIET EL MESK. Simplement est la favorite de ce pari.

3. HERLUCE. Ce mâle alezan de 6 ans guettera un éventuel faux pas des favoris pour venir chambouler l'arrivée.

4. JORIX. Rien de probant pour ce jeune mâle de 4 ans, sa meilleure tentative 9ème sur 12 partant donc, il risque encore de ne pas s'illustrer dans cette épreuve.

5. HAMAMA D'HEM. Elle reste sur un sans faute cette accrocheuse de l'écurie Ahmed Aoussat et malgré son absence des pistes depuis le mois de mai jouera encore les premiers rôles dans ce pari.

6. FAIZ D'HEM. Tous les atouts plaident en sa faveur, le sérieux de son écurie, l'efficacité de son entraîneur K. Asli et le jockey du jour qui le connaît

très bien.

7. EL HADIA. Ce n'est pas une coursière de tous les jours mais vu la composante de l'épreuve, elle aura de grandes chances, d'occuper une place à l'arrivée.

8. LINA. Au-dessous du lot.

9. KAWKAB EL HLEM. Il faudra la surveiller de près cette pouliche de 3 ans, car elle vient de faire un beau parcours

lors de sa première tentative sur le même parcours du jour mérite qu'on lui accorde une chance.

10. FASSY. À revoir.

11. GAWAHIR D'HEM. Jugée sur l'ensemble de ses sorties, il faut reconnaître qu'elle ne sera pas dans la facilité, malgré le caractère d'ouverture de ce pari.

12. TEIMOR EL MESK. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

2. SARIET EL MESK - 5. HAMAMA - 6. FAIZ D'HEM - 7. EL HADIA - 1. BRIXSSAM

LES CHANCES

9. KAWKAB EL HLEM - 3. HERLUCE

Au moins 5 morts après la chute d'un bus dans un ravin au Brésil

Au moins cinq personnes ont été tuées et trois autres blessées dimanche lorsqu'un bus a fait une chute d'une quinzaine de mètres dans un ravin à Cruzeiro, dans l'Etat de Sao Paulo, dans le sud-est du Brésil, ont indiqué les autorités. L'accident s'est produit dans une zone montagneuse de la vallée de Paraíba après que le conduc-

teur a perdu le contrôle du véhicule, qui a quitté la route et chuté dans le ravin, selon les premiers rapports. Les pompiers ont indiqué que 48 passagers se trouvaient à bord du bus au moment de l'accident. D'après les premiers rapports, certains passagers étaient coincés dans la carcasse du bus et d'autres se trouvaient dans un état grave.

Des peines de 1 à 3 ans de prison pour le vol de 1 800 téléphones portables à El Achour (Alger)

Le tribunal de Chéraga a prononcé des peines allant d'un à trois ans de prison ferme à l'encontre de quatre individus impliqués dans le vol de 1 800 téléphones portables au préjudice d'une entreprise spécialisée dans l'électroménager basée à El Achour. Deux employés de la société, dont une femme de ménage reconnue coupable d'avoir dérobé les appareils sur une période de quatre mois en prétendant qu'ils étaient défectueux, ont écopé de trois ans de réclusion et d'une amende de 300 000 dinars. Parallèlement, deux propriétaires de magasins de téléphonie ont été condamnés à un an de prison et 100 000 dinars d'amende pour non-dénonciation et recel d'objets volés.

Arrestation de trois individus pour vol sous la menace et trafic de psychotropes à Mascara

Les forces de police de la deuxième sûreté urbaine de la wilaya de Mascara ont arrêté trois individus, âgés de 15 à 41 ans, impliqués dans des affaires de vol, de trafic de psychotropes et de port d'armes blanches prohibées. Cette intervention fait suite à la plainte d'un mineur, victime du vol de son téléphone portable et d'une somme d'argent sous la menace d'une arme. Les investigations menées en coordination avec le parquet ont permis d'identifier et d'appréhender les suspects grâce à un dispositif sécuritaire bien préparé. Les perquisitions ont abouti à la saisie d'une quantité de psychotropes destinée à la

revente ainsi que de deux armes blanches (un couperet et un poignard). À l'issue de l'enquête et de la constitution de leur dossier pénal, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara, puis devant le juge des mineurs qui a ordonné leur placement en détention.

Trois arrestations et saisie de 7 500 capsules de psychotropes à Djelfa

Dans le cadre de la lutte continue contre le trafic de stupéfiants, la brigade de répression du trafic illicite de drogues de la sûreté de wilaya de Djelfa a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel en arrêtant trois individus, dont deux femmes. Cette opération est le fruit d'investigations minutieuses et d'un travail de renseignement ciblant les méthodes de transport des trafiquants, ce qui a permis aux forces de l'ordre d'intercepter le véhicule de tourisme des suspects au niveau d'un point de contrôle de la ville. À son bord, la police a découvert et saisi une importante cargaison de 7 500 capsules de psychotropes (Prégabaline 300 mg) ainsi qu'une somme d'argent en espèces issue de cette activité criminelle, conduisant à la présentation des mis en cause devant le parquet territoriale compétent à l'issue de l'enquête.

Cinq morts et 237 blessés sur les routes en 24 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 237 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué lundi un communiqué de la Protection civile. S'agissant du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 178 interventions ayant permis de sauver 95 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 82 autres et d'évacuer une personne vers la structure sanitaire la plus proche. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Mascara sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un appartement dans la Commune de Sig, causant des gênes respiratoire à 3 personnes. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 8 incendies du couvert végétal, à travers plusieurs wilayas.

Exportation de plus de 15 000 tonnes de ciment et de clinker via le port de Ténès

Le port de Ténès, dans la wilaya de Chlef, a enregistré une opération d'exportation de plus de 15.000 tonnes de ciment et de clinker à destination de l'Europe, a-t-on appris lundi auprès de cette infrastructure portuaire. Le directeur général par intérim du port de Ténès, Lakhdar Brahim, a indiqué à l'APS que, dans le cadre du renforcement des exportations hors hydrocarbures, trois (3) navires ont été chargés simultanément dimanche soir, pour un volume global de 15.000 tonnes de ciment et de clinker à destination de l'Europe. Il a précisé que le premier navire a été chargé avec 7.000 tonnes de clinker, le 2e



avec 4.500 tonnes de ciment conditionné en grands sacs, tandis que le 3e a embarqué 3.550 tonnes d'un autre type de ciment. M. Lakhdar a souligné que le port de Ténès "renouvelle son engagement à soutenir la dynamique nationale des exportations et à mobiliser ses capacités au service de l'économie nationale et du dévelop-

pement économique du pays". Par ailleurs, dans le cadre du développement et de la modernisation du port de Ténès, l'une des plus anciennes infrastructures portuaires du pays, ce dernier a bénéficié d'un projet visant à renforcer le quai commercial sur une longueur de 480 mètres, selon le même responsable.

Nouveaux horaires d'exploitation pour le tramway d'Alger



La société Setram a officiellement annoncé l'entrée en vigueur de nouveaux horaires d'exploitation pour le tramway de l'unité opérationnelle d'Alger, effectifs à partir du 21 septembre. Afin de faciliter les déplacements et l'accès à l'information pour tous les usagers de la capitale, l'entreprise précise que l'ensemble de ces plannings est consultable en ligne. Les voyageurs sont ainsi invités à utiliser

l'application mobile eTWASSEL, qui leur permet non seulement de vérifier les horaires mis à jour, mais également d'accéder facilement à d'autres informations et services utiles liés à leurs trajets quotidiens.

Géolocalisation : l'UE inflige une amende record à Google

L'autorité irlandaise de protection de la vie privée (DPC), agissant en tant que principal régulateur pour l'Union européenne, a infligé une amende colossale de 403 millions d'euros à Google en raison d'infractions répétées au règlement général sur la protection des données (RGPD). Cette décision vient clore une longue enquête, initiée en février 2020 à la suite de plaintes de consommateurs, qui a mis en lumière les pratiques opaques du géant américain concernant le traitement et la conservation excessive des données de localisation de ses utilisateurs. Les régulateurs



européens ont notamment reproché à l'entreprise de conserver ces informations sensibles bien plus longtemps que nécessaire, aggravant ainsi la perte de

contrôle des internautes sur leur propre vie privée. Outre cette sanction financière — qui compte parmi les plus importantes infligées par l'autorité irlandaise —, Google s'est vu imposer un délai de six mois pour mettre pleinement ses pratiques en conformité avec le droit européen, bien que la firme de Mountain View affirme avoir d'ores et déjà déployé des outils plus performants pour garantir la transparence à ses utilisateurs.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'arrogant (3)



MISE

AUX POINGS

« Nous sommes ouverts à toutes les propositions et solutions à condition qu'elles soient soumises au peuple sahraoui pour choisir son destin en toute liberté et démocratie »

Mohamed Yeslem Beïssat, ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD)





Dans la journée : Nuageux
Vent : 20 km/h
Humidité : 62 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 75 %

Dohr : 12h41
Assar : 16h08
Maghreb : 18h48
Îcha : 20h07

Mercredi 11
Rabi' al-thani
Sobh : 05h10
Chourouk : 06h37

81e SESSION DE L'AG DE L'ONU

Forte présence algérienne dans le système multilatéral

Arrivé, dimanche, à New York, chargé par le président Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, représentera l'Algérie aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Selon un communiqué du ministère, le ministre d'État prendra part au débat général de l'AG des Nations unies, prévu du 22 au 28 septembre 2026, sous le thème : "Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations unies au service de tous". Des réunions de haut niveau prévues dans ce cadre aborderont une série de questions et de défis prioritaires inscrits à l'agenda international, dont la réunion de haut niveau consacrée à la célébration du 40e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement, celle marquant les 25 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Durban sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, la réunion de haut niveau sur l'élévation du niveau de la mer et celle sur l'action climatique et la transition juste. Au programme de Ahmed Attaf, en marge des travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'AG des Nations unies : participation à une série de réunions ministérielles consacrées à l'examen de nombre de questions régionales et internationales, en tête desquelles la cause palestinienne, les développements de la situation au Moyen-Orient, les questions de paix et de sécurité en Afrique et les transformations numériques ; participation aux réunions de coordination et aux rencontres parallèles de la Ligue arabe, de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Groupe des 77 et de la Chine ; une série de rencontres bilatérales avec ses homologues des pays frères et amis pour examiner les voies et moyens de renforcer les relations de coopération et de partenariat et échanger les vues sur les principales questions régionales et internationales d'actualité ; des rencontres avec nombre de hauts



responsables de l'ONU et d'autres organisations internationales. Le communiqué du ministère indique que la participation de l'Algérie à ce rendez-vous onusien de haut niveau "s'inscrit dans le cadre de la poursuite de sa présence active au sein du système multilatéral et intervient en concrétisation de son engagement constant à contribuer aux efforts internationaux visant à renforcer la paix et la sécurité internationales, à défendre les causes justes et à promouvoir la coopération et la solidarité entre les nations et les peuples".

ATTAF MÈNE DES RENCONTRES TOUS AZIMUTS

Dans ce cadre, Ahmed Attaf a rencontré, à New York, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmy, pour échanger les vues sur les principales questions, échéances et activités inscrites à l'agenda de la Ligue arabe, ainsi que sur la situation dans la région arabe et les derniers développements au Moyen-Orient, notamment dans les territoires palestiniens occupés, et les moyens d'intensifier le soutien en faveur de la cause palestinienne au sein de l'Organisation des Nations unies. Le ministre d'État a aussi rencontré le chargé de la gestion du ministère libyen des Affaires étrangères, Taher Al-Baour, avec lequel il a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye. Les deux parties sont convenues aussi de la nécessité d'intensifier la concertation et la coordination et de renforcer les efforts

conjointes pour faire face aux défis communs dans la région sahélo-saharienne, afin de contribuer à l'ancrage des fondements de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région tout entière. Autres rencontres de Ahmed Attaf : avec le ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda, Adonia Ayebare, et celui de la Sierra Leone, Mohamed Rahman Swaray ; avec le Directeur exécutif par intérim du Programme alimentaire mondial (PAM), Carl Skau, et la présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mirjana Spoljaric Egger.

M. R.

Sarah O.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'Algérie renforce sa coopération avec l'AIPA

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedèche, a reçu hier à Alger le secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), Kim Wedia, en visite de travail en Algérie. Les échanges ont porté principalement sur le renforcement de la coopération parlementaire, après l'adhésion de l'APN à l'AIPA en qualité de parlement observateur. Khalida Boufedèche a rappelé les principes de la politique étrangère algérienne, notamment le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence et le droit des peuples à l'autodétermination. Les deux parties ont également abordé plusieurs dossiers d'intérêt commun, notamment la paix et la sécurité, la sécurité maritime, les changements climatiques, la sécheresse, la désertification, le développement économique, l'économie numérique et l'intelligence artificielle. Le secrétaire général de l'AIPA a, pour sa part, salué le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et de la coopération internationale, tout en soulignant l'importance de sa participation aux activités de l'organisation.

BAC 2026

Six excellents lauréats envoyés en Angleterre

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu au siège de son département ministériel, 12 étudiants parmi les lauréats du baccalauréat distingués lors de la session 2026, avant le départ de certains d'entre eux vers l'Angleterre pour poursuivre leurs études universitaires et scientifiques, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, « cette réception intervient en reconnaissance de l'excellence de ces étudiants et en hommage aux résultats distingués qu'ils ont obtenus ». Six d'entre eux se rendront en Angleterre dans le cadre d'une bourse de l'État algérien afin d'y poursuivre leur cursus universitaire, tandis que les six autres ont choisi de poursuivre leurs études dans les universités et grandes écoles algériennes. À cette occasion, le ministre a adressé ses « sincères félicitations » aux lauréats, leur souhaitant plein succès dans leurs parcours universitaires et scientifiques, en Algérie comme à l'étranger.

L. Z.

ALGÉRIE POSTE

Nouveaux horaires de travail

Algérie Poste a annoncé, hier, les nouveaux horaires de travail au niveau des établissements postaux, conformément au régime de travail appliqué dans chaque établissement. Dans un communiqué, l'établissement a précisé que ces changements concernent trois régimes de travail, le système par équipes, le système de service limité et le système de service continu, avec des horaires diffé-

rents entre les jours de la semaine et le jeudi. Pour les établissements postaux organisés selon le système par équipes, les horaires de travail ont été fixés du samedi au mercredi, de 8h00 à 18h00, tandis que le service du jeudi s'étend de 8h00 à 16h00. Quant aux établissements fonctionnant selon le système de service limité, ils accueillent les citoyens du samedi au mercredi en deux périodes : la première

de 8h00 à midi, et la seconde de 14h00 à 17h00. Le jeudi, le travail est assuré de 8h00 à midi. Concernant les établissements postaux soumis au régime de service continu, selon le communiqué, les horaires de travail s'étendent du samedi au mercredi de 8h00 à 17h00, tandis que le service du jeudi est limité à la période allant de 8h00 à midi.

L. Z.

SOUS-RIRE

